# L'ARCHÉOLOGIE AU QUÉBEC

Ministère des Affaires culturelles, 1985.

Québec

86-04494/

*Coordination:*
Michel Dufresne, directeur
Service du patrimoine, Ministère des Affaires culturelles

Claire Mousseau, archéologue, Service du patrimoine

Katherine Tremblay, archéologue-consultante

*Rédaction:*
Anne-Marie Balac, archéologue-consultante

*Révision:*
Francine Paradis, réviseure
Direction des communications, Ministère des Affaires culturelles

*Conception graphique:*
Gilbert Bochenek Enr.

ISBN 2-5050-12456-1
Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec
4e trimestre 1985
© Gouvernement du Québec, 1985

Available in English

## TABLE DES MATIÈRES


| | Page |
|---|---|
| **QU'EST-CE QUE L'ARCHÉOLOGIE?** | **4** |
| Une approche multidisciplinaire | **6** |
| Une science en évolution | **8** |
| **LA PRATIQUE DE L'ARCHÉOLOGIE** | **9** |
| L'étude de potentiel | **9** |
| L'inventaire | **12** |
| La fouille | **13** |
| L'analyse | **15** |
| **QUE RÉVÈLE L'ARCHÉOLOGIE SUR NOTRE PASSÉ?** | **16** |
| Les premiers occupants du Nord-Est américain | **16** |
| Le peuplement du Québec | **17** |
| **POURQUOI PROTÉGER LES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES?** | **33** |
| Le développement de l'archéologie au Québec | **33** |
| La gestion des ressources archéologiques et la Loi sur les biens culturels | **35** |
| **L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LE PARTENARIAT: L'AVENIR DU PASSÉ?** | **38** |
| **Quelques références pour en savoir plus** | **40** |
| **Glossaire** | **42** |
| **L'enseignement de l'archéologie dans les universités au Québec** | **45** |
| **Où travaillent les archéologues au Québec?** | **45** |
| **Associations et organismes actifs dans le domaine de l'archéologie au Québec** | **46** |
| **Adresses utiles** | **47** |

COMMENT une société peut-elle connaître son passé et l'évolution des groupes qui se sont succédé au fil de son histoire?

Généralement les historiens reconstituent le passé à partir de documents écrits. Les ethnologues recourent, en plus, aux témoignages des personnes qui se souviennent, qui racontent les traditions ancestrales.

Mais quand il n'y a pas d'écrits, quand il n'y a pas de mémoire? Et quand bien même l'écrit et la parole témoigneraient du passé, peut-on s'y fier aveuglément?

La société qui veut connaître son passé d'avant l'âge de l'écriture ou mieux cerner son passé récent peut recourir à une discipline qui, à partir des manifestations matérielles des humains disparus, cherche à décrire, à expliquer et à comprendre l'évolution de leurs comportements: cette discipline, c'est l'archéologie.

Ces témoignages du passé sont parfois apparents à la surface du sol; ils peuvent aussi être enfouis ou même sous l'eau. Tantôt ce sont des structures d'aménagement — restes d'habitation, foyers, dépotoirs, sépultures, caches — tantôt, des artefacts — objets fabriqués ou modifiés par l'homme à partir de matériaux comme la pierre, le bois, l'os, le verre, le métal — tantôt enfin, ce sont des écofacts — restes animaux, végétaux, humains.

L'archéologue s'intéresse autant à un éclat de pierre taillée qu'à une graine de céréale, à un tesson de vase qu'à une trace de piquet. Rares sont les vestiges qui lui parviennent intacts; il travaille souvent à partir de fragments et doit procéder à un patient travail de reconstitution.

(photo: Marc Laberge, Vidéanthrop Inc.)

*Recherches archéologiques sur un site de pêche du XVIII[e] siècle. Brador, Basse-Côte-Nord.*

L'endroit où l'archéologue retrouve ces vestiges est appelé site archéologique. Ce peut être, par exemple, l'endroit où un chasseur s'est arrêté pour fabriquer une pointe de flèche, l'endroit où plusieurs familles se sont installées pour pêcher, là où des colons se sont établis pour exploiter les ressources du sol ou du sous-sol. Quel qu'il soit, c'est en général un lieu où l'homme a exercé une action sur son environnement.

C'est à partir de la distribution des vestiges, des relations souvent subtiles et fragiles qui les unissent à l'environnement que l'archéologue peut comprendre et interpréter un site. Si ce dernier a été perturbé ou détruit, l'interprétation devient difficile, voire impossible.

Chaque site est différent, unique, puisqu'il est le résultat d'un ensemble d'événements particuliers. Aussi, ce n'est pas à partir d'un seul site, mais de plusieurs sites que l'on peut dégager les éléments déterminants de l'histoire humaine.

L'archéologue étudie tous les vestiges qui peuvent témoigner de l'occupation et de l'utilisation passées d'un territoire par une population: les emplacements qu'elle a fréquentés, les voies de circulation qu'elle a empruntées, les espèces fauniques qu'elle a capturées, les espèces minérales et végétales qu'elle a recherchées et utilisées, les moyens de subsistance qu'elle s'est donnés. Il étudie les changements dans les ensembles matériels et tente de discerner où, quand, comment et pourquoi ils ont eu lieu. Il contribue ainsi à accroître la connaissance que nous avons des variations du comportement humain, d'une époque et d'un endroit à l'autre.

*Vase iroquoïen découvert dans une fosse.*
*Site Mandeville, Tracy.*

(photos: Marc Laberge, Vidéanthrop inc.)

*Vestiges osseux.*
*Brador, Basse-Côte-Nord.*

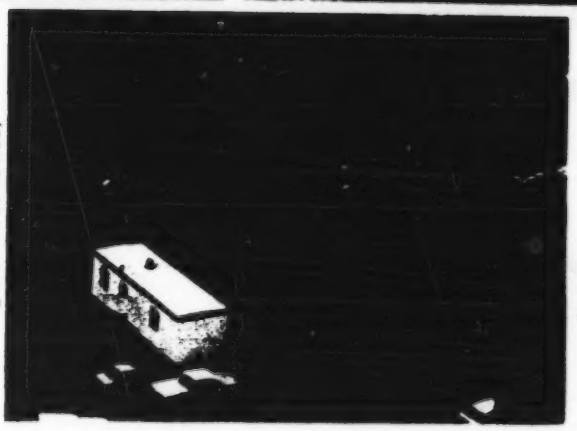

(photo: Ville de Montréal)

*Fouilles archéologiques en milieu urbain témoignant d'une occupation intensive du XV[e] siècle à nos jours. Vieux-Montréal.*

## UNE APPROCHE MULTIDISCIPLINAIRE

Le raffinement des techniques et l'apport grandissant d'autres disciplines, que ce soit dans le domaine des sciences de la terre, des sciences physiques ou des sciences humaines, permettent à l'archéologie d'élucider des problèmes jadis insolubles. La collaboration nécessaire entre les archéologues et d'autres spécialistes — par exemple, géomorphologues, botanistes, zoologues, historiens, ethnologues, informaticiens, physiciens — imprime de plus en plus à l'archéologie une approche multidisciplinaire.

Les activités humaines étant tributaires du milieu dans lequel elles se déroulent, l'archéologue recourt à des disciplines qui s'attachent aux phénomènes naturels et à leur interprétation. Celles-ci vont lui permettre de reconstituer l'environnement de l'époque et de l'endroit qu'il étudie: le relief, *les dépôts meubles**, la végétation, la faune, le climat dans lequel l'homme vivait et auquel il a dû s'adapter. L'étude de ce cadre physique ou paléoenvironnement, porte le nom de géoarchéologie; elle fait particulièrement appel à la *géomorphologie*, à la *géologie*, à la *pédologie* et à la *palynologie*. Enfin, étant donné que l'archéologue interroge tous les vestiges abandonnés sur le site archéologique, il analyse les restes minéraux (*pétrographie*), végétaux (*botanique*), animaux (*zoologie*) et humains (anthropologie physique).

**Représentation schématique de l'apport des principales disciplines environnementales à l'archéologie et de leurs interrelations.**

| Les principales disciplines environnementales et leurs interrelations | Apport de chacune d'elles à la compréhension de la matrice du site archéologique | Apport de chacune d'elles à la compréhension du contenu du site archéologique |
|---|---|---|
| 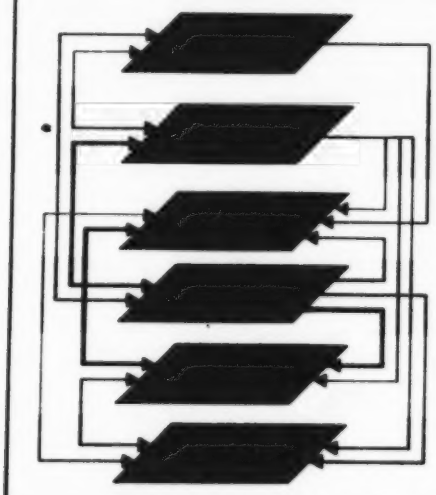 | Structure du socle: *tectonique* locale | Origine et répartition des sources de matières premières: pierre, argile |
| | **Formation et évolution des dépôts meubles; choix de l'emplacement; étendue de l'aire d'habitation** | **Configuration et aménagement de l'habitation** |
| | Distinction des phénomènes naturels et humains | Etat de conservation des artefacts |
| | **Choix de l'emplacement** | **État de conservation des artefacts** |
| | Évolution du milieu environnant; datations: *dendrochronologie*, carbone 14 | Matières premières utilisées pour l'habitation, le chauffage et l'alimentation |
| | **Existence et évolution des populations animales** | **Exploitation et utilisation des ressources animales** |

* Les termes en italique renvoient au glossaire.

Les techniques physico-chimiques de ces sciences permettent de reconstituer le milieu végétal, animal et minéral ancien, son évolution, sa variation à l'échelle régionale. Elles servent aussi à connaître les principaux moyens de subsistance, l'époque d'occupation du site, les matériaux utilisés et parfois leur provenance.

Pour mieux aborder l'espace qu'il étudie, mieux circonscrire le site archéologique qu'il a décidé de fouiller, l'archéologue utilise des techniques d'exploration géophysiques et géochimiques avec lesquelles il arrive à détecter des structures enfouies dans le sol; celles-ci, en effet, affichent des contrastes qui sont mesurables, se manifestant dans la résistivité du sol, par des perturbations du champ magnétique, ou encore par des différences thermiques et chimiques.

Enfin, la *datation* des vestiges est fondamentale. Pour ce faire, l'archéologue fait appel à des techniques d'analyse physico-chimiques de plus en plus raffinées.

Mais un groupe humain ne s'inscrit pas seulement dans un milieu physique; nombreux sont les autres facteurs qui influencent les comportements sociaux. L'archéologie, s'attachant avant tout à la formation et au développement des sociétés, doit considérer les vestiges matériels et les données environnementales dans une optique anthropologique; comme le fait l'histoire, à partir de documents écrits et iconographiques; comme le fait également l'ethnologie, à partir des comportements quotidiens vécus et des objets qui en témoignent.

**Quelques techniques de datation.**

| Technique | Matériaux prélevés | Étendue des datations | Limites |
|---|---|---|---|
| *Carbone 14* | Matières organiques (charbon de bois, tourbe, ossements) | De 200 à 40 000 ans avant aujourd'hui | Contaminations fréquentes |
| ***Potassium-argon*** | **Pierres volcaniques** | **De 500 000 à plusieurs centaines de millions d'années avant aujourd'hui** | **Rareté des matériaux; préparation des échantillons; contaminations** |
| *Archéomagnétisme* | Fours<br>Terres cuites | Jusqu'à 8 000 ans avant aujourd'hui | Étalonnage; nombre d'échantillons nécessaire; préparation des échantillons |
| ***Thermoluminescence*** | **Terres cuites** | **Jusqu'à 10 000 ans avant aujourd'hui** | **Complexité de la méthode** |
| *Hydratation de l'obsidienne* | Artefacts en obsidienne | Jusqu'à 35 000 ans avant aujourd'hui | *Étalonnage* |
| ***Racémisation des acides aminés*** | **Os, coquillages** | **Jusqu'à 800 000 ans avant aujourd'hui** | **Encore au stade expérimental** |
| *Dendrochronologie* | Bois | Jusqu'à 7 500 ans avant aujourd'hui | Information parcellaire au niveau régional |

(photo Ville de Montréal)

*Instruments pour la prospection électromagnétique*

*1 enregistreur graphique*
*2 enregistreur magnétique*
*3 récepteur*
*4 transmetteur*

## UNE SCIENCE EN ÉVOLUTION

L'outil correspond d'abord à une fonction mais il n'est pas séparable du geste qui l'a produit, des traditions et des rituels. Les archéologues s'intéressent à la fabrication et à l'utilisation traditionnelles des outils mais ils s'adonnent aussi à l'expérimentation. C'est ainsi qu'un autre domaine de recherche est né, l'archéologie expérimentale. Elle a pour objet la reconstitution des techniques anciennes.

Pour arriver à isoler les éléments signifiants d'un objet, l'archéologie s'est dotée de méthodes de description, de classement et d'interprétation qui lui sont propres. Elle a créé un vocabulaire descriptif particulier et établi des *typologies*; de plus, elle utilise la statistique et l'informatique.

Les archéologues ont recours à des méthodes d'interprétation qui leur permettent d'établir des relations entre les objets découverts à l'intérieur du site et de vérifier certaines hypothèses. L'interprétation n'est cependant possible que dans le cas où les méthodes et techniques de l'archéologie ont été bien appliquées, suivant une démarche appropriée.

*Bouteilles de vin françaises de la période 1720-1759. Place royale, Québec.*

*Tasses en terre cuite grossière fabriquées en Angleterre dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Place royale, Québec.*

*Vase de tradition iroquoïenne du Saint-Laurent pouvant dater du XV^e ou XVI^e siècle. Région de Chicoutimi.*

*Pointes de flèche en chert de la période du Sylvicole inférieur (vers 3 000 avant aujourd'hui). Pointe-du-Buisson, Melocheville.*
(Clermont et Chapdelaine, 1982, p. 60)

(photo Recherches amérindiennes au Québec)

LA DÉMARCHE archéologique comporte quatre étapes: l'étude de potentiel, l'inventaire de terrain, la fouille et l'analyse des données. De plus, les projets de développement urbain, énergétique ou autres obligent parfois l'archéologue à surveiller les travaux de génie civil. Pour exercer cette surveillance, il doit effectuer une étude de potentiel, être présent lors des travaux et prévoir des fouilles d'urgence au besoin. Les résultats scientifiques issus de chacune des étapes sont interprétés et « mis en valeur » de différentes façons, c'est-à-dire communiqués au public.

## L'ÉTUDE DE POTENTIEL

L'étude de potentiel, préalable à toute intervention majeure sur le terrain et nécessaire pour une meilleure planification des programmes de recherche, consiste à recueillir des données de base sur un territoire, dans une région donnée. Elle permet de définir et de cartographier les zones prioritaires qui ont un potentiel archéologique, c'est-à-dire qui contiennent ou qui sont susceptibles de contenir des sites archéologiques.

Pour faire son étude de potentiel, l'archéologue définit d'abord des critères de sélection qu'il systématise et met en relation. Ces critères sont d'ordre environnemental, socioéconomique, culturel et technologique.

Outre le bilan et l'évaluation des informations recueillies, l'étude de potentiel nécessite l'intégration multidisciplinaire (géologie, géomorphologie, écologie, biologie, histoire, ethnologie, architecture...) de toutes les variables. Celle-ci permet de vérifier si le territoire à l'étude renferme des sites archéologiques.

Enfin, il s'avère souvent nécessaire de parcourir le territoire étudié pour vérifier la pertinence des critères choisis, se familiariser avec le terrain et mettre au point la stratégie des interventions à venir. La consultation d'informateurs locaux est parfois indispensable à cette étape de la recherche.

Préalable à l'inventaire de terrain, l'étude de potentiel permet au chercheur et au gestionnaire de cerner l'envergure des études multidisciplinaires à effectuer, de choisir les zones à inventorier, la stratégie à utiliser et de déterminer les dépenses nécessaires à la poursuite des travaux.

**Carte de potentiel archéologique. Parc du Bic, Bas-Saint-Laurent.**

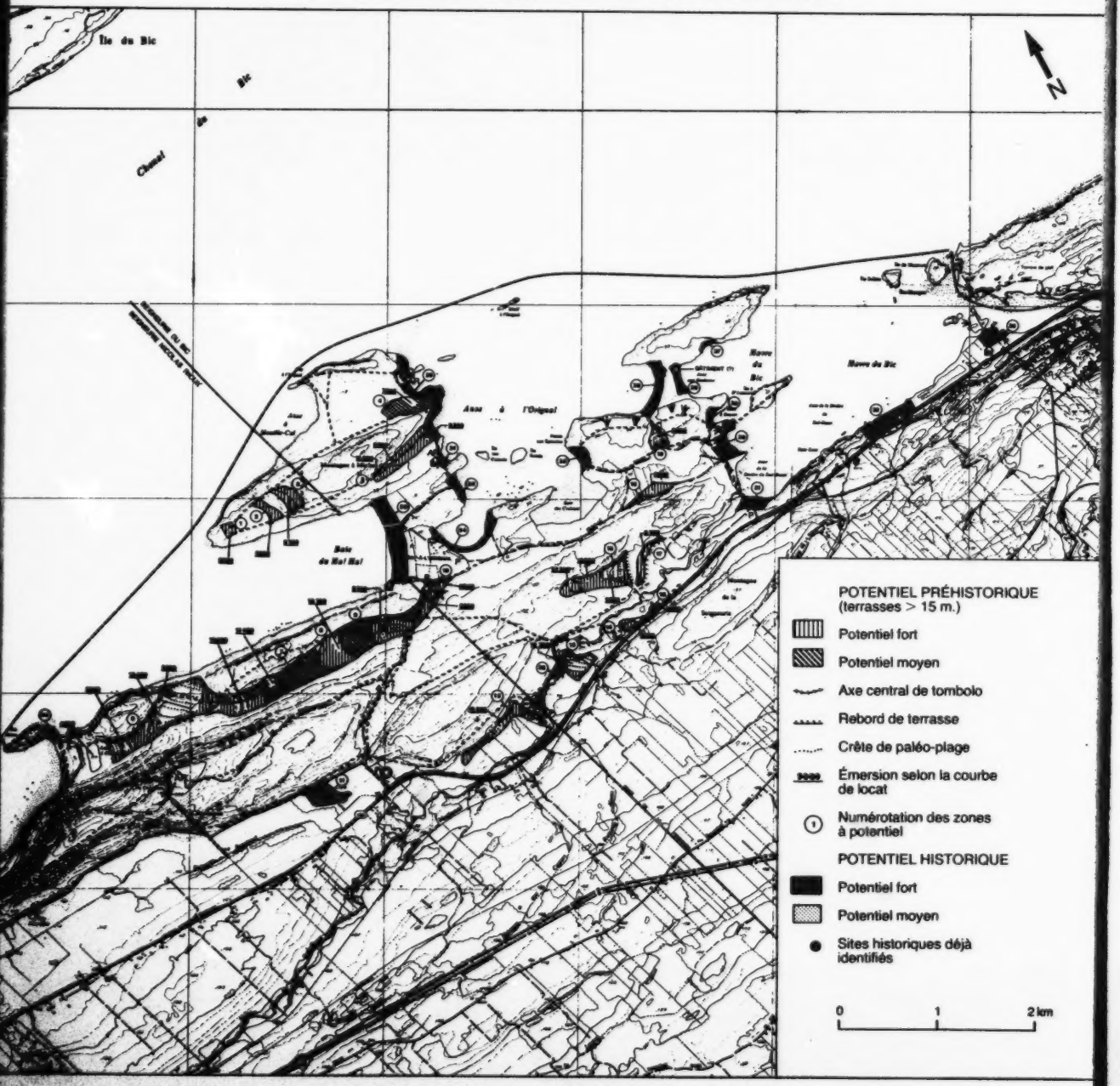

**Trois-Rivières de nos jours.**

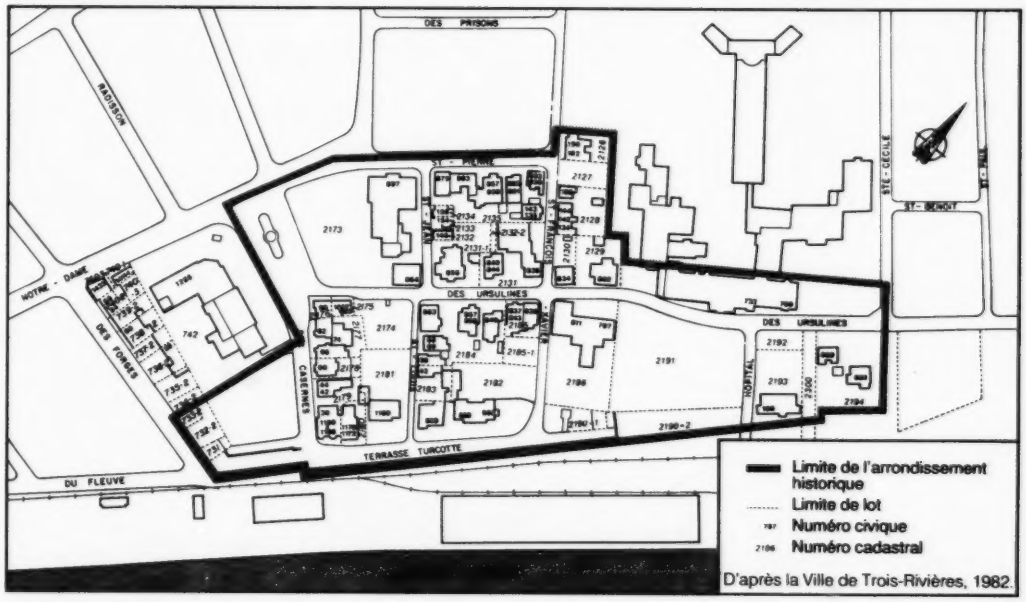


**Trois-Rivières en 1704 d'après le plan de Levasseur de Néré.**

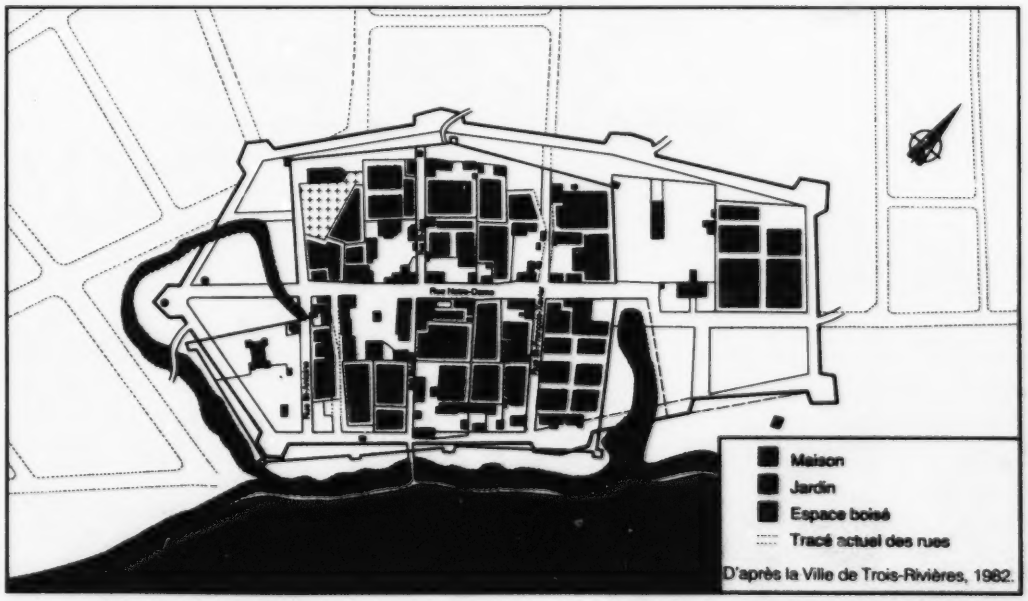

## L'INVENTAIRE

La deuxième étape, l'inventaire, est un travail technique de localisation et d'évaluation des sites à l'intérieur des zones à potentiel archéologique. Il est parfois nécessaire de procéder par échantillonnage, le temps, le personnel, les moyens financiers et techniques étant souvent limités par rapport au territoire étudié.

À la recherche de tous les indices possibles d'une occupation humaine, l'archéologue inspecte d'abord minutieusement la surface du sol, puis il creuse des puits de *sondage*; souvent, en effet, une partie de l'information archéologique est invisible, enfouie. Le temps favorise la formation de couches qui recouvrent les traces de l'activité humaine. En principe, les couches se déposent successivement; les dépôts inférieurs sont donc les plus anciens, les dépôts supérieurs les plus récents, sauf s'il y a eu bouleversement d'origine naturelle, animale ou humaine. Le rôle de l'archéologue est de débrouiller l'histoire de cette accumulation ou stratigraphie. Selon les endroits, la profondeur des sondages peut varier de quelques centimètres à quelques mètres.

Au stade de l'inventaire, l'archéologue ne fouille pas les sites qu'il découvre, mais les évalue. Au moyen de sondages, il les localise avec précision, note des observations sur leur environnement, leur superficie, leur contenu, leur état. Il peut ainsi émettre des hypothèses sur la nature et la distribution des groupes humains du territoire qu'il étudie. L'inventaire s'accompagne habituellement de recommandations. L'archéologue peut en effet proposer des interventions d'urgence sur des sites menacés, planifier un programme de fouilles sur de vastes zones, dans le cadre de recherches à long terme, ou encore, dans les cas d'extrême urgence, recommander une surveillance des travaux déjà entrepris ou sur le point de l'être.

*Enregistrement d'un profil stratigraphique. Poste de traite de Chicoutimi.*

(Photo: Marc Laberge, Vidéanthrop Inc.)

**Plan de localisation des sondages** (détail). **Bourg de Pabos, Gaspésie.**

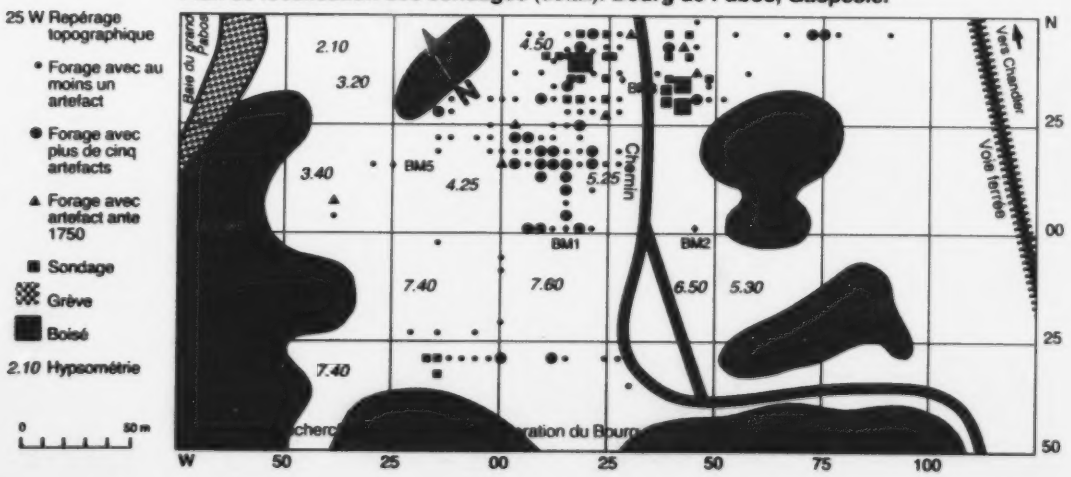

## LA FOUILLE

La troisième étape, celle de la fouille, répond à des objectifs précis, entre autres à celui de constituer un fonds de documentation unique, accessible à tous, chercheurs et public en général. Comme l'archéologue procède à une véritable dissection d'informations non renouvelables, toute erreur de sa part est irréversible. Sa démarche est donc difficile et délicate. Aussi, il est essentiel qu'il mette au point des méthodes et des techniques de fouille rigoureusement planifiées, c'est-à-dire qu'il prépare son intervention en fonction d'un but précis et qu'il mette en oeuvre sur le terrain les moyens nécessaires pour l'atteindre. Sa démarche est dynamique et nécessite des rajustements constants. Il doit sans relâche s'interroger sur les techniques et les outils de fouille les plus adéquats, sur les types d'enregistrement appropriés, le *carroyage* à installer, le matériel à utiliser, l'endroit précis à fouiller, son étendue, bref s'adapter sans cesse au terrain, à ses contraintes et particularités.

L'archéologue choisit parfois de combiner différents types de décapage des couches d'occupation. Selon la distribution des objets, il optera pour le décapage horizontal, sur de petites unités, avec relevé systématique de tous les vestiges selon des coordonnées en trois dimensions, ou encore, combinera décapages horizontal et vertical sur de grandes superficies en creusant des tranchées parallèles.

Afin de garder trace, étape par étape, des données mises au jour par décapage, des techniques de prélèvement et d'enregistrement rigoureuses sont nécessaires. Elles permettent la reconstitution ultérieure en laboratoire et l'interprétation du site. Que représente telle couche dans l'histoire du site? Dénote-t-elle une occupation, une phase de construction, de destruction, d'abandon, de remblayage? Y a-t-il des structures d'habitation? De quel type? De quelle époque? Renfermaient-elles des zones d'activités particulières?

*Zone de foyer mise au jour sur un site préhistorique (vers 1350 avant aujourd'hui). Région de la rivière La Grande, baie James.*

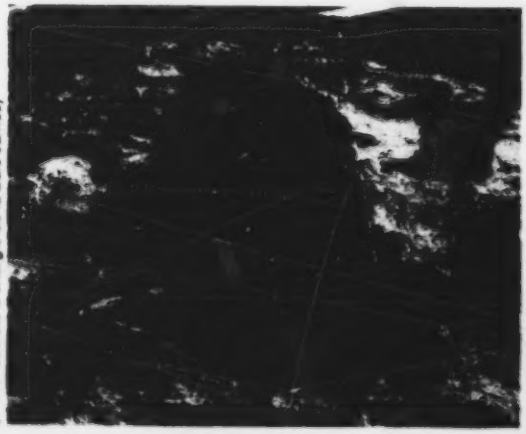

(Photo: Société d'énergie de la Baie James)

*Vue d'ensemble d'un site préhistorique avant et après la fouille. Rivière-au-Bouleau, Moyenne-Côte-Nord.*

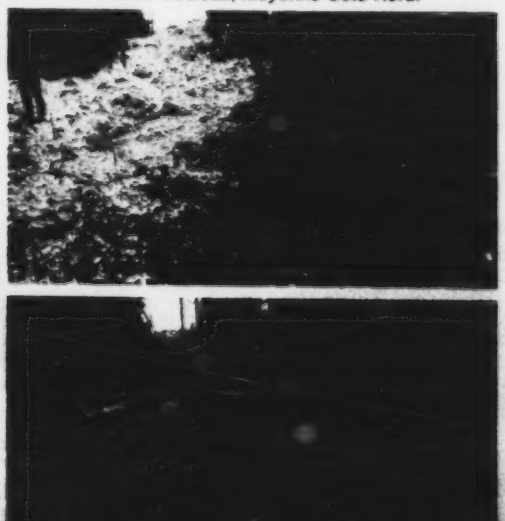

Tous les vestiges archéologiques, quels qu'ils soient, doivent être prélevés avec soin et conservés dans de bonnes conditions, à défaut de quoi beaucoup d'éléments significatifs risquent d'être perdus à tout jamais. Certains objets et échantillons, susceptibles de se dégrader et même de disparaître dès leur mise au jour, doivent être traités et consolidés. Les matières organiques, les objets métalliques exigent souvent des traitements particuliers sur place. Leur fragilité est telle qu'il faut les consolider avec du plâtre ou des plastifiants. Une fois extraits de leur milieu, ils doivent être gardés dans des conditions spéciales d'humidité et de température.

Après avoir recueilli le matériel visible à l'oeil nu, l'archéologue s'applique à récupérer les fragments qui ont pu lui échapper à cause de leur petite taille. Pour ce faire, il procède au *tamisage*, parfois à l'*élutriation* d'échantillons de terre prélevés sur le site. Ces opérations permettent de séparer les éléments archéologiques signifiants de la *matrice* qui les entoure: fragments d'os, graines, charbons de bois, fragments d'outils, etc.

*Tamisage de la terre provenant d'un site archéologique. Grandes-Bergeronnes, Haute-Côte-Nord.*

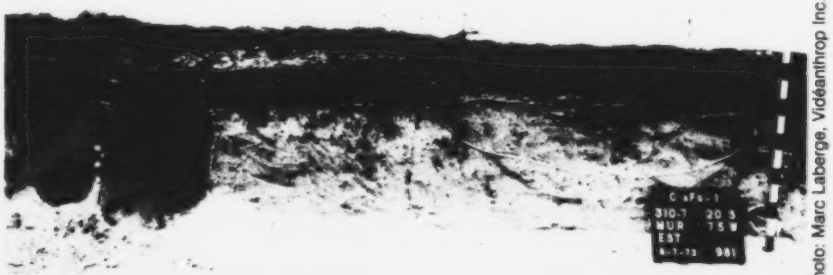

(photo: Marc Laberge, Vidéanthrop Inc.)

*Coupe stratigraphique sur un site iroquoïen montrant à droite une zone de foyer, au centre une trace de piquet, et à gauche deux fosses. La couche d'occupation est la plus foncée. Site Mandeville, Tracy.*

Comme certaines substances contenues dans le sol sont microscopiques, l'archéologue prélève des échantillons multiples qui permettront, à l'étape des analyses physique et chimique, de déterminer l'origine et le mode d'accumulation des sédiments, de caractériser leur évolution et donc de situer chronologiquement les vestiges archéologiques, de comprendre l'évolution du climat, de déceler la présence d'éléments végétaux et organiques — os, chairs, peaux, charbons de bois —, de circonscrire parfois des zones d'activités particulières sur le site.

L'enregistrement comporte, de manière générale, un relevé des observations au moyen de plans ou de profils stratigraphiques, des photographies, des films, des notes, des croquis, des fiches décrivant les couches et leur contenu; il comprend aussi le moulage de certains vestiges particulièrement intéressants ou fragiles: empreintes, profil d'une coupe de terrain, sol d'habitation, etc.

Le système d'enregistrement doit être simple, complet et précis afin de permettre une reconstitution la plus fidèle possible du site en laboratoire. Des techniques de prélèvement et d'enregistrement dépendra la qualité de l'analyse et de l'interprétation.

*Prélèvement d'empreintes d'une stratigraphie au moyen d'un latex. Rivière Blanc-Sablon, Basse-Côte-Nord.*

## L'ANALYSE

L'analyse se déroule en laboratoire. L'archéologue se retrouve avec une masse de matériel issu de la fouille — artefacts, écofacts, éléments de structures d'habitation, échantillons, fiches, plans, photos... — qu'il doit rassembler, classer, systématiser avant de les interpréter.

Les méthodes d'analyse physico-chimiques auxquelles il recourt alors largement, sont regroupées sous le nom d'archéométrie. Grâce à elles, l'archéologue peut obtenir des informations d'ordre chronologique, technologique et culturel sur les hommes qui ont fabriqué ou utilisé les matériaux étudiés. Il analyse par exemple les matières animales et végétales: graines, os, coquillage, pollens, bois, etc. Ces matériaux fournissent des données essentielles sur le mode de vie des humains: leur alimentation, leur habitat, leurs techniques, leur environnement... Il fait aussi analyser des matières minérales, comme la pierre et le métal, utilisées pour les habitations, l'outillage, l'armement ou la parure...

Grâce aux différentes techniques de datation, l'archéologue peut aussi situer dans le temps le matériel prélevé et, par conséquent, la couche d'occupation. L'étude de certains éléments contenus dans la couche archéologique tels que les sables, les graviers, les débris de construction, permet aussi d'arriver à des datations. Une fois qu'il a obtenu l'ensemble des résultats archéométriques et des données environnementales, l'archéologue les traite, les structure, les interprète et les intègre à l'aide de méthodes statistiques. Il cherche par là à définir les caractéristiques technologiques, économiques, culturelles et chronologiques du site étudié afin de reconstituer la vie du groupe humain qui l'a occupé.

Plusieurs sites à l'intérieur d'une même région peuvent être étudiés et comparés. L'information ainsi recueillie permet de particulariser les différents groupes ou populations qui se sont succédé sur le territoire. Ces synthèses de l'occupation servent aussi à mieux cerner les étapes et les facteurs de l'évolution sociale et contribuent ainsi à une meilleure compréhension de l'espèce humaine.

Toutes ces informations scientifiques nouvelles, une fois interprétées par des professionnels, deviennent accessibles à tous, aux chercheurs comme au grand public. Ce peut être sous la forme de rapports de recherche, d'articles, de guides, de dépliants, d'expositions, de films, de reconstitutions ou de circuits patrimoniaux. Mais leur diffusion, leur mise en valeur ne peuvent se faire sans le concours et l'initiative d'organismes locaux, municipaux ou autres, conscients de la valeur de leur héritage culturel.

*Étapes de traitement du matériel archéologique:*
lavage des artefacts
numérotation
reconstitution
mesurage
dessin

NOUS L'AVONS DIT, l'histoire et l'ethnologie peuvent apporter à l'archéologue une aide inestimable dans la reconstitution du passé. Cependant pour les périodes où l'écrit fait défaut et dont les traditions orales se sont perdues, l'archéologie prend une importance prépondérante, c'est-à-dire pour ce qui est appelé la « période préhistorique ». Au Québec, celle-ci couvre des milliers d'années: elle peut remonter à 10 000 ans environ. Elle renvoie à une période d'occupation antérieure à l'arrivée des Européens (XVI$^{e}$ — XVII$^{e}$ siècles), aux ancêtres des Amérindiens et des Inuit.

Les périodes historique et contemporaine, pour leur part, englobent à la fois l'occupation autochtone (amérindienne et inuit) et celle des Euro-Québécois. La période historique couvre environ quatre siècles, soit de l'arrivée des Blancs jusqu'à la fin du XIX$^{e}$ siècle, tandis que la période contemporaine commence avec le XX$^{e}$ siècle.

## LES PREMIERS OCCUPANTS DU NORD-EST AMÉRICAIN

Il y a 50 000 ans, par suite du refroidissement généralisé de la Terre, d'immenses calottes glaciaires recouvrent le Nord du continent américain et ce, depuis déjà des milliers d'années: cette période est appelée glaciation du Wisconsin. Alors que l'Amérique est encore inhabitée, les régions moins froides de l'Asie, comme la Sibérie, abritent une faune abondante et des populations de chasseurs.

**Premiers peuplements de l'Amérique du Nord par la Béringie entre 40 000 et 20 000 avant aujourd'hui.**

À l'époque, l'Alaska et l'est de la Sibérie ont une configuration très différente de celle d'aujourd'hui. Au lieu d'être séparées par l'Océan, elles forment un pont terrestre, large, du nord au sud, de 1 500 km, appelé la Béringie.

Il y a environ 40 000 ans, des chasseurs asiatiques, à la poursuite du gibier, passent en Alaska par la Béringie, sans se douter qu'ils sont les premiers hommes à fouler le sol de ce continent. Bientôt, cependant, les glaciers freinent leur progression près de la vallée du fleuve Mackenzie. C'est là du moins l'hypothèse généralement acceptée.

Puis il y a 30 000 ans, le climat se réchauffe et les glaciers commencent à fondre; le niveau des océans s'élève et la Béringie disparaît, submergée.

L'immense calotte glaciaire, en fondant, se sépare en deux et libère à l'est des Rocheuses un corridor que la faune emprunte, imitée bientôt par de petits groupes de chasseurs.

Ce réchauffement dure 10 000 ans, puis le froid revient. Le glacier, encore une fois, envahit le corridor et encore une fois la Béringie émerge.

Treize mille ans avant aujourd'hui, le scénario se répète, des groupes de chasseurs traversent en Alaska, alors que d'autres sont déjà au sud du glacier; certains occupent l'extrême nord-ouest de l'Amérique, d'autres progressent vers l'est en suivant le recul du glacier jusqu'en Nouvelle-Écosse et vers le sud, jusqu'en Terre de Feu.

Libéré des glaces, le continent américain se peuple alors, plus ou moins densément selon les régions, de populations nomades que les archéologues identifient comme les ancêtres des populations amérindiennes et inuit actuelles.

## LE PEUPLEMENT DU QUÉBEC

Il y a 11 500 ans, le glacier en fondant, libère la plaine du Saint-Laurent. Celle-ci est alors envahie par une transgression marine appelée mer de Champlain qui pénètre dans le fleuve. Ce phénomène donne naissance également à la mer de Goldthwait, dans le golfe du Saint-Laurent, à la mer de Laflamme au Lac-Saint-Jean, à la mer de Tyrrell dans la région de la baie James et à la mer d'Iberville à la baie d'Ungava. Le continent se relève, les pénétrations marines se retirent, cédant peu à peu la place à un nouvel environnement.

Des populations qu'on appelle les Paléoindiens, venues de l'ouest et du sud-est, suivent le retrait du glacier et occupent bientôt le territoire actuel de l'État de New York, de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-Écosse. Un des éléments les plus caractéristiques de leur outillage est la pointe de projectile à cannelure, appelée pointe Clovis. Les grands mammifères qu'ils ont l'habitude de chasser, tels que le mammouth et le mastodonte, vont disparaître environ 8 000 ans avant aujourd'hui.

*Reconstitution d'une pointe de flèche de type « Plano » datant du Paléoindien récent. Des objets de ce type ont été trouvés au Québec.*
(illustration: Musée du Bas-Saint-Laurent)

**Pénétrations marines tardi-quaternaires du Nord-Est.**

## Les ancêtres des Amérindiens

Les sites les plus anciens connus à ce jour au Québec ont été découverts dans les régions de la Basse-Côte-Nord, en Gaspésie près de la rivière à la Martre et dans la haute vallée du Saint-Laurent, à l'île Thompson près de Cornwall. Ils datent de la période associée à la tradition paléoindienne, comprise entre 9 000 et 6 000 ans avant aujourd'hui.

Entre 6 000 et 2 500 ans avant aujourd'hui, de petits groupes de chasseurs-cueilleurs peuplent l'ensemble du Québec, y compris l'Arctique. Ils s'adaptent peu à peu à leurs environnements respectifs, chacun acquérant des caractéristiques culturelles distinctes. Les archéologues, pour comprendre leur histoire, doivent travailler à l'échelle d'une région ou de *bassins hydrographiques*. On a tenté de regrouper par périodes chronologiques les manifestations culturelles observées dans les différentes régions climatiques. La carte et le tableau qui suivent, malgré leurs découpages sommaires et approximatifs, sont néanmoins des cadres de référence généraux très utiles pour la préhistoire amérindienne et inuit.

**Carte de répartition des groupes autochtones dans les principales écorégions du Québec et du Labrador au XVI^e siècle.**

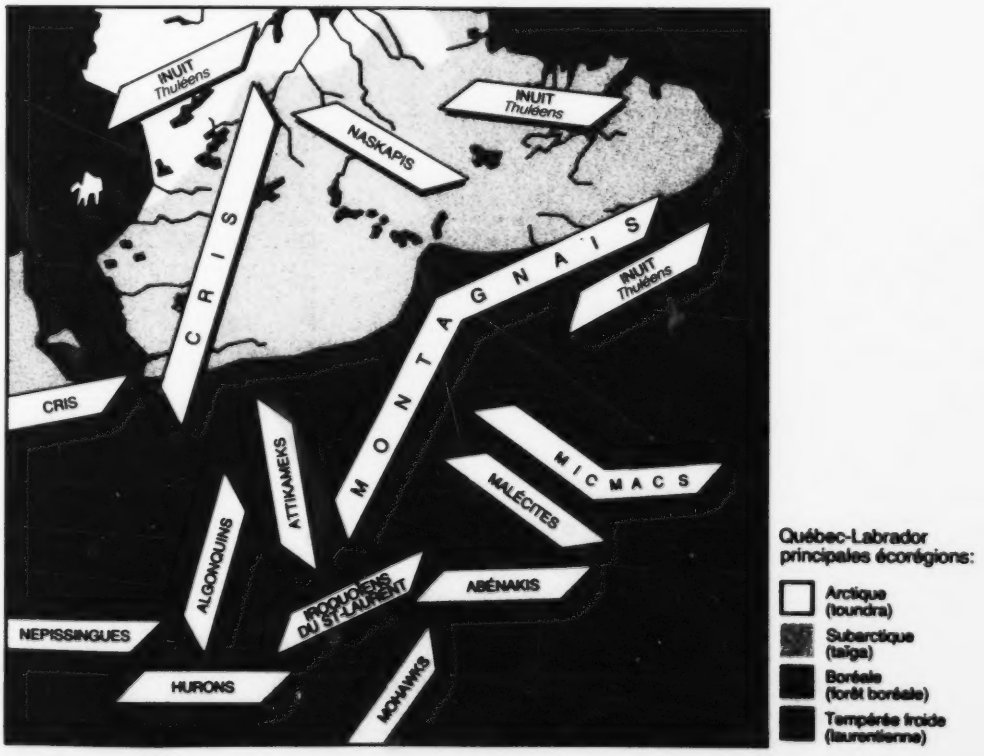

**Principales manifestations archéologiques amérindienne et inuit par grandes régions écologiques au Québec.**

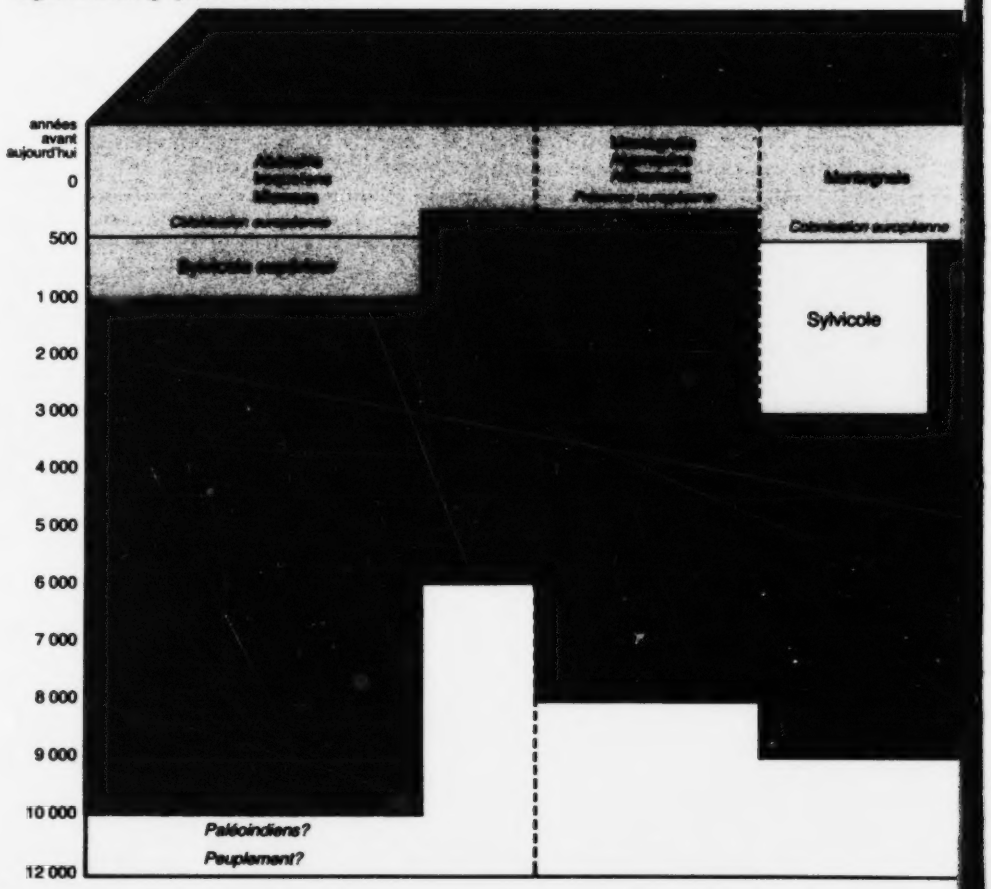


Il y a 6 000 ans environ, les chasseurs commencent à s'adapter aux différents territoires. Leurs proies préférées sont les grands cervidés, bien que les autres mammifères, de même que le poisson, complètent leur alimentation. Sur la Côte-Nord et sur le littoral gaspésien, ils chassent surtout les mammifères marins. Leurs outils sont faits de pierre, d'os, d'andouiller, de cuivre natif. Entre les différents groupes de chasseurs se tissent peu à peu des réseaux d'échanges. Cette période est appelée l'Archaïque. Sa durée est très variable d'une région à l'autre; en certains endroits, les traditions de l'Archaïque perdurent jusqu'à l'arrivée des Blancs. Les différences de culture se dénotent par la forme des objets et les types de sites découverts d'un environnement à l'autre.

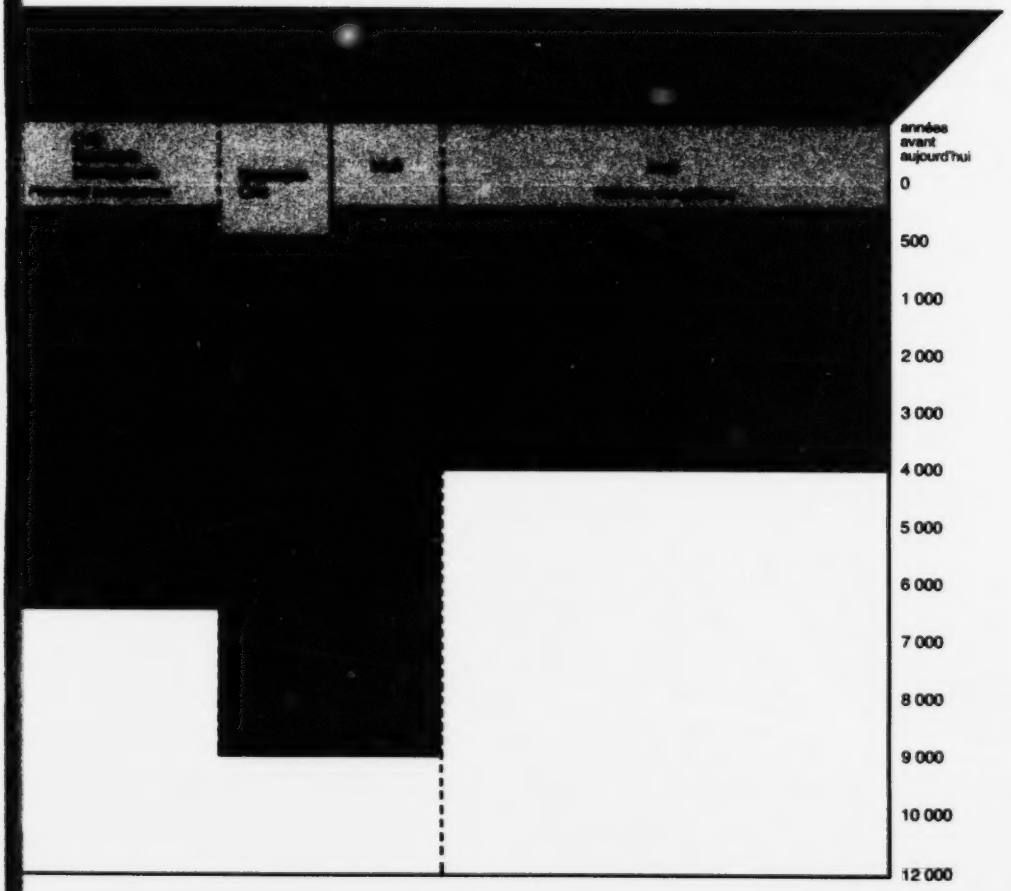


*Quelques outils de l'Archaïque maritime:*

a) gouge
b) pédoncule d'une pièce bifaciale
c) hache en pierre taillée
d) grattoirs

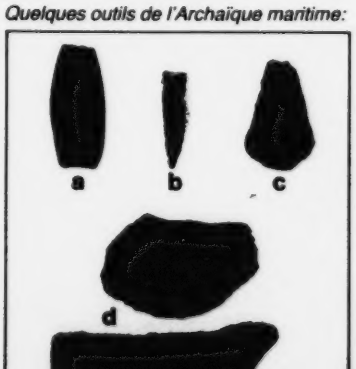


*Quelques outils de l'Archaïque laurentien:*

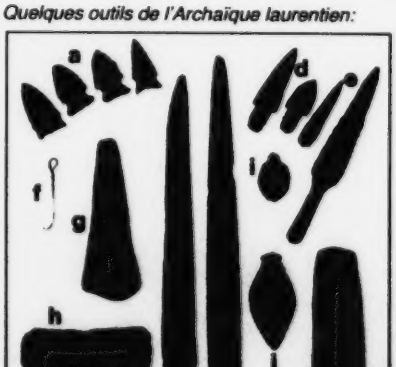


a) pointes de projectile
b) couteau en os
c) pointe de lance en ardoise polie
d) pointes de projectile en pierre polie
e) pointes de projectile en cuivre
f) hameçon en cuivre
g) gouge en cuivre
h) contre-poids de propulseur
i) pierre abrasive
j) poids de filet
k) gouge

(Wright, 1979, p. 28)
(photo: Musée national de l'Homme)

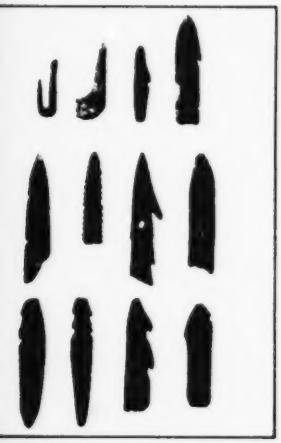

Puis, à partir de 2,500 ans avant aujourd'hui s'amorce une diversification des modes d'adaptation de ces groupes; un dynamisme culturel puissant se manifeste. En effet, dans la plaine laurentienne, on adopte peu à peu des innovations importées du sud comme la poterie et la culture du maïs. La population connaît un grand essor démographique et la cueillette prend une place plus importante dans l'alimentation, à côté de la chasse et de la pêche.

C'est ainsi que vers l'an 1 000, dans les villages de chasseurs-pêcheurs qui se sédentarisent peu à peu, la culture du maïs, de la courge, de la fève et du tabac se développe. Au début du XVI[e] siècle, Cartier découvre, dans la vallée du Saint-Laurent, des villages d'agriculteurs iroquoïens, comme Hochelaga et Stadaconé. Ces sédentaires côtoient cependant d'autres populations amérindiennes de langue, d'économie et d'organisation sociale différentes.

Les régions du Bouclier, de la Côte-Nord et de la Gaspésie à cette époque, continuent d'abriter des populations de chasseurs-cueilleurs nomades qui exploitent de vastes territoires et qui ont des contacts épisodiques avec les agriculteurs iroquoïens de la vallée laurentienne ou encore, dans certaines régions, avec les ancêtres des Inuit. Nous ne sommes pas encore en mesure d'évaluer l'ampleur et la nature exacte des changements entraînés par ces contacts.

*Outils en os, pointes en chert et poterie du Sylvicole moyen provenant du site de Pointe-du-Buisson, Melocheville.* (Clermont et Chapdelaine, 1982, pp. 110, 34, 77)

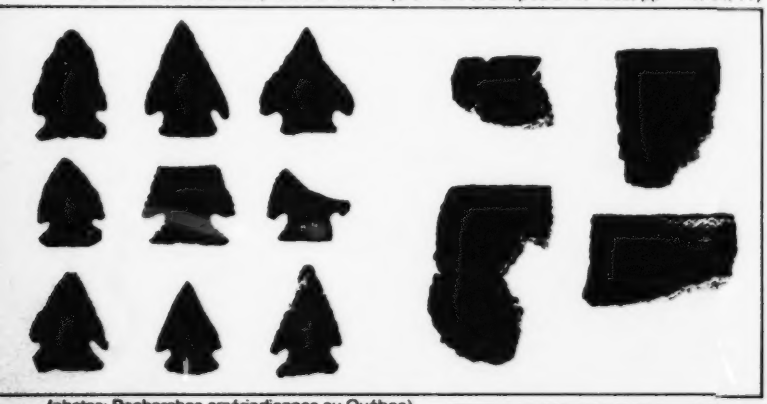

(photos: Recherches amérindiennes au Québec)

*Fragment de vase iroquoïen. Rivière La Grande, baie James.*

(photo: Société d'énergie de la Baie James)

*Pipe iroquoïenne en terre cuite. Poste de traite de Chicoutimi.*

**Origine des matières premières utilisées pour la fabrication des outils découverts sur le site du poste de traite de Chicoutimi.**

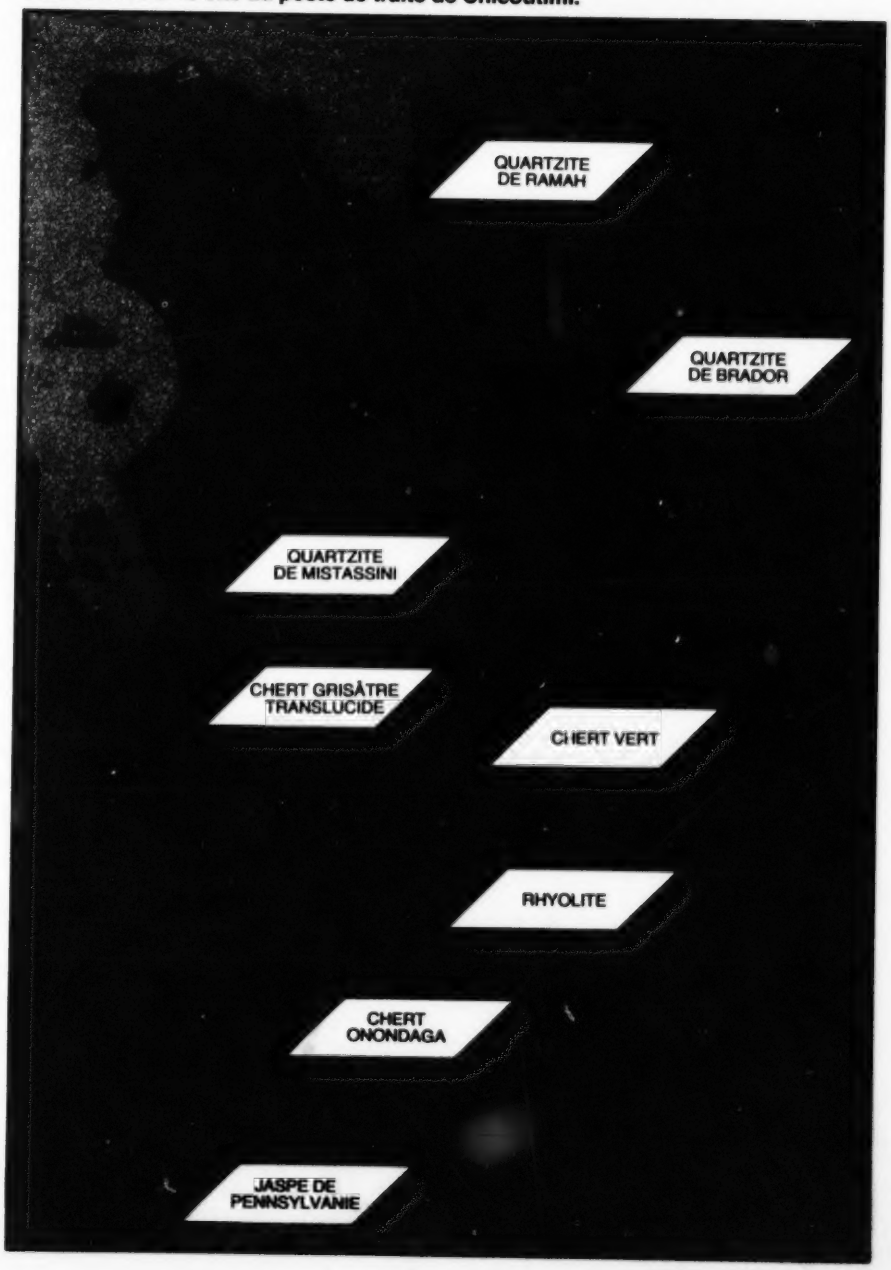

**Carte d'inventaire archéologique** (détail). **Fort McKenzie, Nouveau-Québec.**

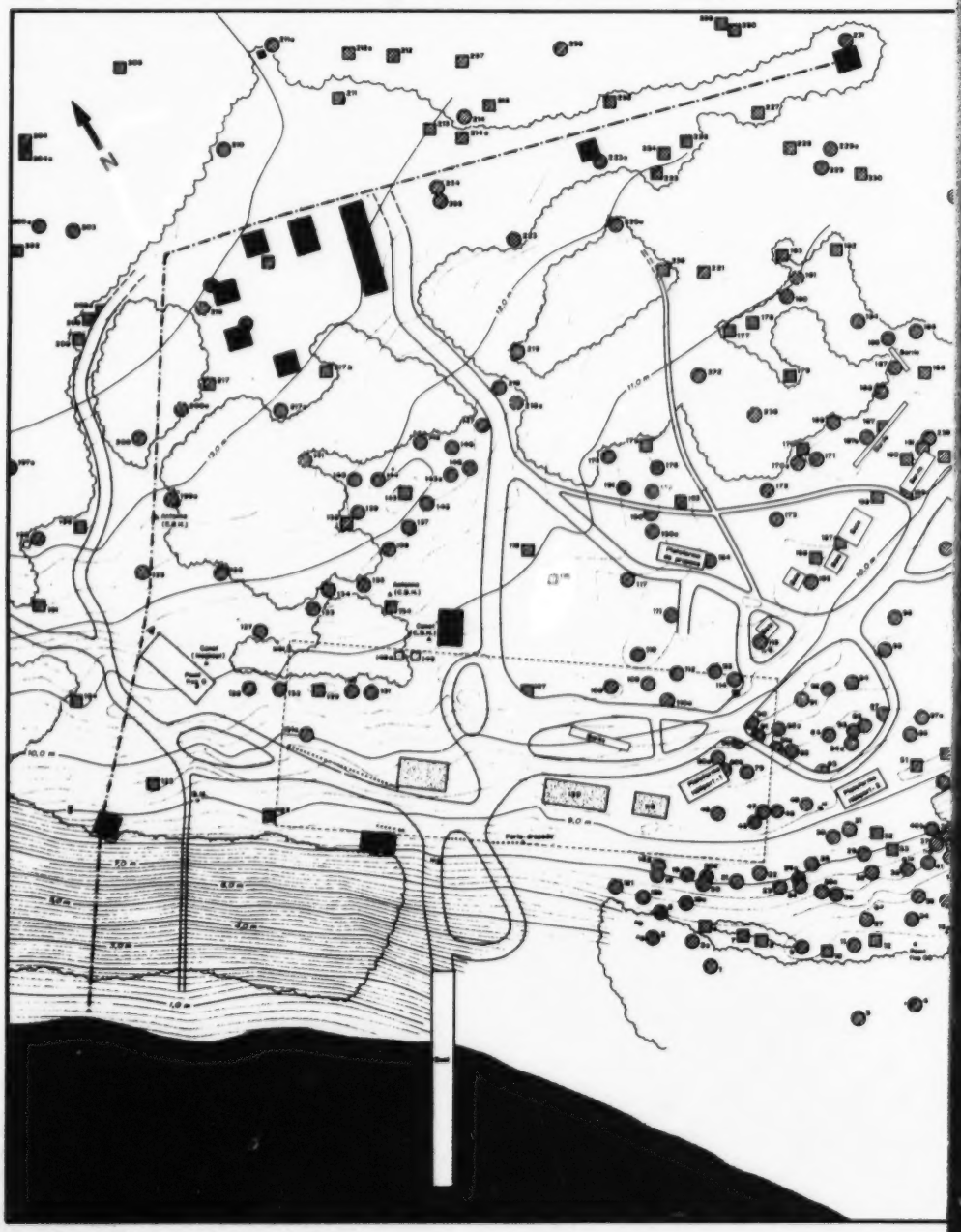

- Campement de la S.E.B.J.
- Bâtiment du ministère des Transports
- Bâtiment de la Compagnie de la Baie d'Hudson (C.B.H.)
- Périmètre approximatif du poste de traite
- Structure amérindienne ronde ou ovale
- Structure amérindienne carrée ou rectangulaire
- Structure amérindienne de type indéterminé
- Numéro d'identification des structures
- Puits de sondage positif
- Point fixe
- Élément particulier
- Trottoir (bordure de pierres)
- Chemin de terre
- Réseau d'aqueduc
- Courbes de niveau (intervalle de 20 cm)
- Rive du lac (galets)
- Boisé

Très peu de sites, découverts à ce jour, témoignent de rapports entre les Amérindiens et les premiers Blancs, ceux du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle. Les sites amérindiens de la période historique, du XVII^e^ au XIX^e^ siècle, sont également rares. Cette dernière période a été marquée par de grands bouleversements pour les Amérindiens. La présence des Blancs leur a fermé l'axe laurentien, entraînant des migrations qui ont transformé leurs réseaux d'échanges et renversé leur évolution démographique. On évalue à 40 000 la population autochtone du Québec et du Labrador vers 1600; en 1900, ce nombre n'est plus que de 15 000, ce qui équivaut à un taux de décroissance de 62%! L'arrivée des Blancs a donc provoqué une réorganisation de l'espace occupé, phénomène que l'archéologie n'a pas encore cerné, cependant.

Certains sites amérindiens de la période contemporaine ont fait l'objet pour leur part de recherches archéologiques récentes et des centaines de sites ont été répertoriés dans les régions de la baie James, du centre du Québec et de la Côte-Nord.

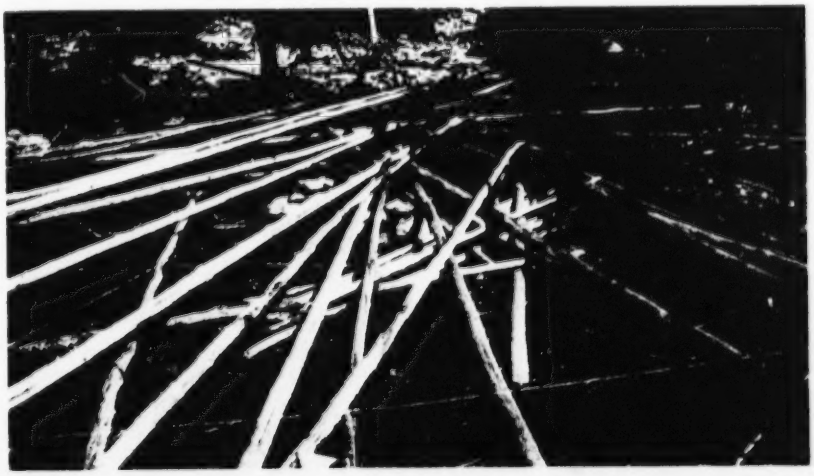

*Fouilles d'un campement d'automne récent (mitshuap). Région du réservoir de LG-4, baie James.*

(photos: Société d'énergie de la Baie James)

## Les ancêtres des Inuit

Entre 4 000 et 3 000 ans avant aujourd'hui, des bandes de chasseurs, originaires de la lointaine Sibérie, de l'Arctique oriental, se répandent peu à peu dans les zones côtières de l'Arctique québécois, du Labrador et de la Basse-Côte-Nord, à la poursuite d'un gibier plus abondant. Les archéologues les appellent les Paléotunnit ou Paléoesquimaux: Prédorsétiens et Dorsétiens. Ces groupes nomades exploitent les ressources de la côte, comme le phoque, mais aussi celles de l'arrière-pays, comme le caribou. De nombreux vestiges de ces groupes ont été mis au jour: restes d'habitations, d'outils et d'armes en pierre, en os, en ivoire, en bois de cervidé et objets sculptés et gravés.

*Figurine en ivoire datant de la fin du Dorsétien. Baie de Diana, Nouveau-Québec.*

Puis, à partir du second millénaire de notre ère une autre migration se produit: de nouveaux groupes mongoloïdes, chasseurs semi-nomades et porteurs de la culture dite de Thulé, fréquentent l'Arctique oriental pour enfin occuper les régions parcourues par les Paléoesquimaux. La disparition de ces derniers n'est pas encore bien expliquée, ne pouvant être rattachée à des causes précises. Les Thuléens, chasseurs de grands mammifères marins, ont des techniques extrêmement bien adaptées à l'exploitation du milieu maritime. Tout comme leurs prédécesseurs dorsétiens, ils viennent chasser dans le golfe du Saint-Laurent; on retrouve des vestiges de leurs campements jusque sur la Basse-Côte-Nord.

Leurs descendants, les Inuit, occupent actuellement les terres de l'Arctique québécois et du Labrador. Leur tradition orale, rapportée depuis le XVII[e] siècle par les explorateurs, les missionnaires et les commerçants, contribue à expliquer les modalités de l'adaptation humaine au milieu arctique.

*Spécimens d'outillage en chert et quartzite du Dorsétien tardif. Baie d'Ungava, Nouveau-Québec.*

*Fouilles d'une maison dorsétienne. Pointe-aux-Béluqas, baie d'Ungava, Nouveau-Québec.*

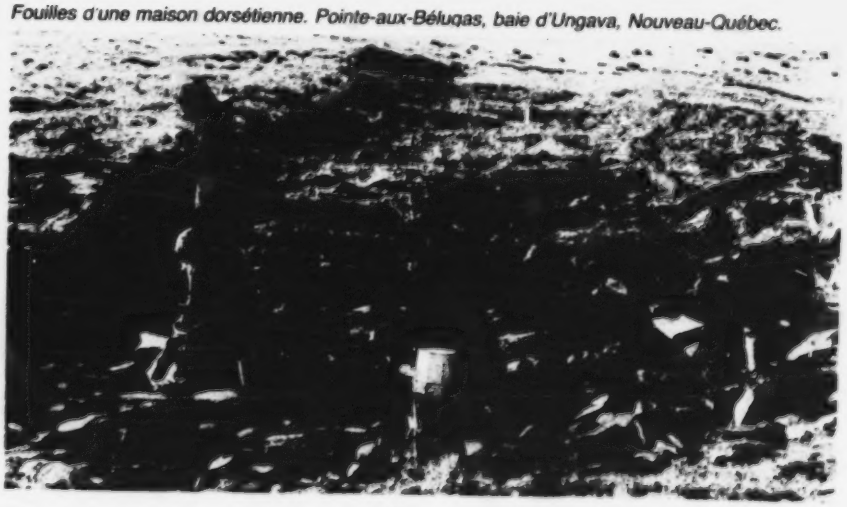

(photos: Laboratoire d'Archéologie de l'UQAM)

**Peuplement de l'Extrême-Nord de l'Amérique vers 4 000 ans avant aujourd'hui.**

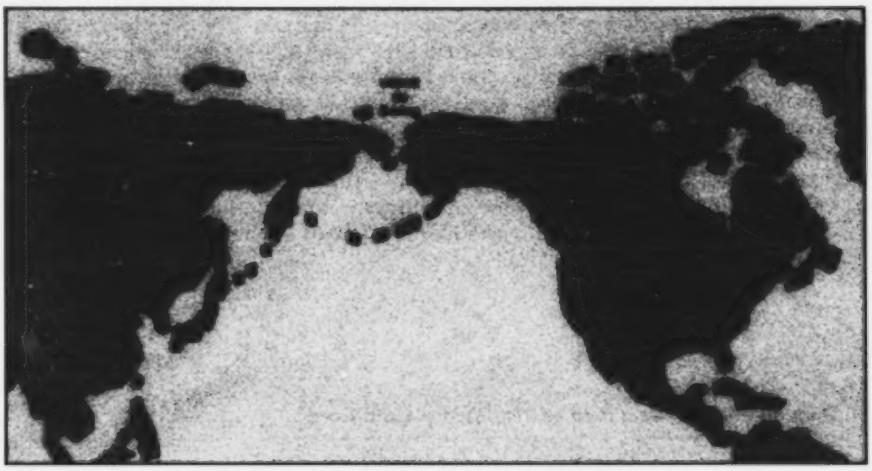

**Situation des structures d'habitation d'un village thuléen. Ile de Pupik, Nouveau-Québec.**

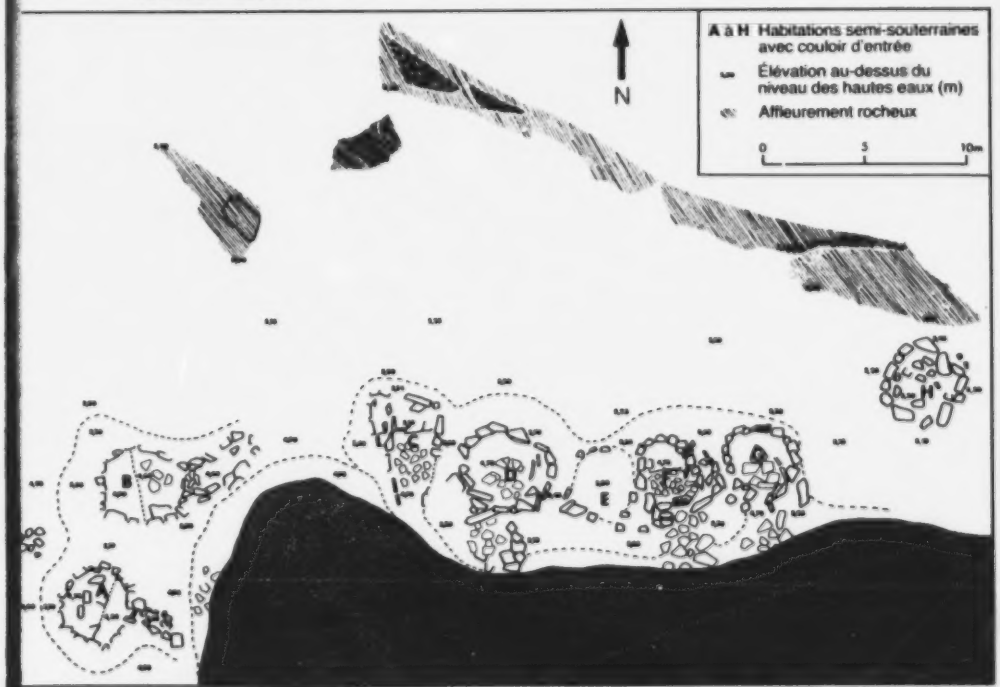


*Quelques objets représentatifs de la culture thuléenne:*
(Wright, 1979, p. 106)

a) têtes de harpon en os et en fer
b) lames de harpon en pierre
c) pointe à barbelures en os
d) figurine en os
e) ulu: lame en ardoise et manche en os
f) couteau à neige en ivoire
g) vase en stéatite
h) pointe en os

(photo: Musée national de l'Homme)

## Les Euro-Québécois

L'archéologie ne s'intéresse pas seulement au passé des premiers occupants du Québec, Amérindiens et Inuit. Elle étudie aussi le passé des colons européens et de leurs descendants. L'archéologie historique, comme on l'appelle alors, couvre environ quatre siècles. Elle puise abondamment aux données que livrent l'histoire et l'ethnologie. Les sites auxquels elle s'attache abritent divers aménagements: ensembles agricoles, industriels, urbains, noyaux villageois. Le Québec est riche, tant par le nombre que par la variété, en sites archéologiques historiques qui remontent au début de l'exploration du territoire, c'est-à-dire aux XVI[e] et XVII[e] siècles, et s'échelonnent jusqu'à un passé récent.

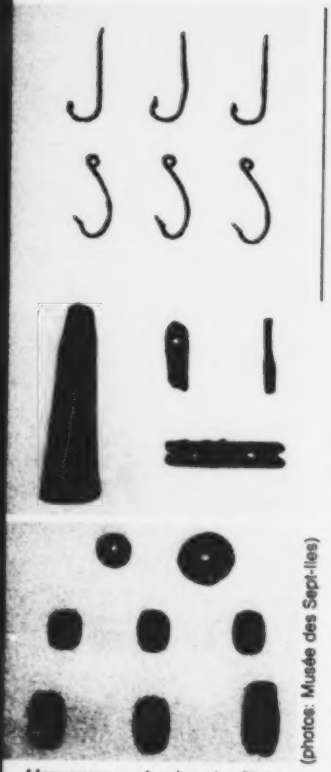

(photos: Musée des Sept-Iles)

*Hameçons, plombs de filet et plombs de ligne à main. Poste de Brador, Basse-Côte-Nord.*

**Plan du site de l'Ile à Bois** (détail). **Basse-Côte-Nord.**

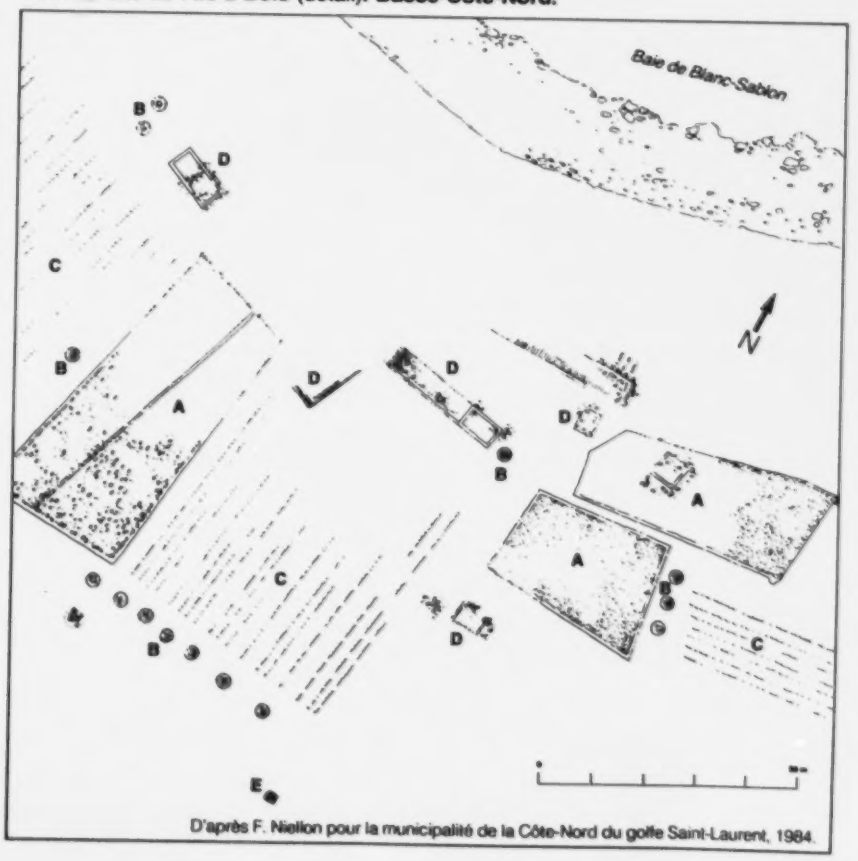


D'après F. Niellon pour la municipalité de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent, 1984.

**A** Plate-formes de séchage de la morue
**B** Plate-formes d'empilage de la morue
**C** Vigneaux
**D** Fondations de bâtiments
**E** Puits-citerne

Dans nombre de cas, ces sites ont été utilisés par plusieurs générations. Les vestiges qu'ils contiennent sont souvent faits de matériaux résistants comme la pierre, la brique, le métal qui se conservent mieux que ceux des sites amérindiens.

Ces ensembles souvent complexes sont révélateurs du mode de vie de leurs habitants. Les colons d'origine européenne ont eu tendance à perpétuer en terre d'Amérique leurs traditions et à s'établir de manière plus ou moins permanente pour tirer parti de leur nouvel environnement. Aussi, sur un même site, l'archéologue pourra retrouver la trace d'activités nombreuses et diversifiées qui se seront déroulées simultanément ou au contraire succédé au fil des années. Que ce soit en territoire rural ou urbain, ces modes de vie, sédentaires ou semi-nomades, ont imprimé au paysage québécois des particularités dont l'archéologie peut contribuer à retracer l'origine.

C'est l'abondance de la faune marine qui attire les premiers Européens dans le golfe du Saint-Laurent; on constate en effet que les explorations de Jacques Cartier ne marquent pas le début de l'exploration du continent. Les archéologues ont retrouvé les vestiges d'un établissement viking à Terre-Neuve, à l'Anse-aux-Meadows, datés des années 1000, qui permettent de supposer que la côte nord du détroit de Belle-Isle a été explorée par ces navigateurs. De plus, l'archéologie et l'histoire attestent, au début du XVI[e] siècle, la présence de Normands, de Bretons et de Basques qui pratiquent la pêche saisonnière.

Des recherches archéologiques récentes, effectuées au Labrador, sur la Basse-Côte-Nord et en Gaspésie, se sont penchées sur les modalités de séjour de ces pêcheurs. Elles ont permis de découvrir des sites de pêche saisonnière exploités par des Basques entre le XVI[e] et le XVIII[e] siècle, celui de Red Bay, au Labrador, par exemple.

En ce qui concerne les établissements de longue durée, rattachés à la pêche au loup-marin, des recherches portant sur le poste de Brador, toujours sur la Basse-Côte-Nord, ont livré de précieuses données sur le mode de vie des gens qui s'y sont installés.

De manière générale, les recherches sur les sites de pêche, comme à l'île à Bois, sur la Basse-Côte-Nord et à Pabos, en Gaspésie, ont livré, par ricochet, des informations sur les différentes techniques utilisées sur la terre ferme pour traiter les produits de la pêche et sur le mode de vie et d'adaptation des pêcheurs.

Si la pêche ne prête guère à une occupation territoriale massive, la fourrure, produit très abondant sur le territoire québécois et fort recherché en Europe à la fin du XVI[e] siècle, va ouvrir la porte à la colonisation. L'archéologie s'est penchée sur les nombreux types d'établissement de *traite*, construits dès le XVII[e] siècle à des endroits stratégiques. Les Amérindiens, pourvoyeurs de fourrures, les fréquentaient régulièrement. Citons, parmi les plus anciens, Tadoussac, Sept-Îles et Chicoutimi; ce dernier a fait récemment l'objet de fouilles et d'analyses qui ont fourni beaucoup de données sur les objets de traite, le mode de vie des gérants de poste et des Amérindiens.

*Tour nord-ouest de la Deuxième Habitation de Champlain découverte lors de fouilles archéologiques à Québec et sa localisation sur un plan de Bourdon datant de 1634.*

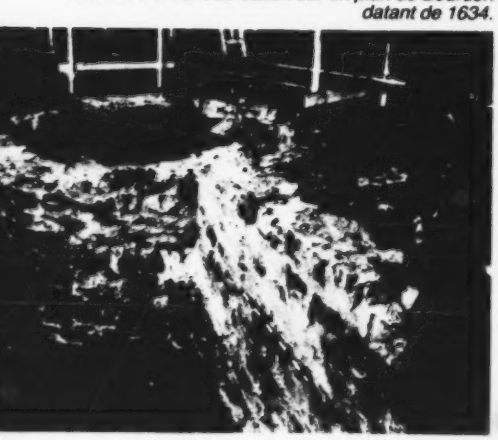

(Illustration: McGill University Library, Department of rare books and special collections) (détail)

C'est l'époque où Champlain fait ériger l'Habitation de Québec, en 1608. Les vestiges de cette dernière et de la Deuxième Habitation, construite en 1624 dans la Basse-Ville de Québec, ont été mis au jour.

Au même endroit, la place Royale, germe du noyau urbain de la Basse-Ville, fait l'objet de recherches archéologiques et historiques depuis une quinzaine d'années. On y a retrouvé des vestiges des toutes premières maisons, datant de 1650 environ.

Le sous-sol de Montréal et de Trois-Rivières porte aussi la trace des premières installations françaises. Les recherches qui y ont été effectuées permettent de comprendre comment les colons français se sont adaptés à la Nouvelle-France, comment ils ont su utiliser ses ressources et créer des noyaux urbains qui n'ont jamais été délaissés depuis.

Les siècles qui suivent sont dominés par l'instauration d'une politique défensive. Des menaces continuelles pèsent sur la colonie. Des forts se dressent; les agglomérations se ceinturent de murailles. Depuis une quinzaine d'années, Parcs Canada a entrepris des recherches sur le fort Chambly, le fort Côteau-du-Lac, le parc de l'Artillerie et les fortifications de Québec. Elles ont fait la lumière sur l'adaptation de l'architecture militaire européenne en Nouvelle-France, le mode de vie en milieu fortifié sous le Régime anglais, l'évolution de l'art militaire, les répercussions socioéconomiques de la présence constante de l'armée.

Le Régime français, poursuivant une politique de peuplement systématique, se caractérise par la concession de seigneuries le long de la vallée du Saint-Laurent. Elles sont divisées en lots réservés à l'agriculture. La forme et l'orientation des parcelles dessinent un espace rural différent selon les régions. L'Estrie, par exemple, où le peuplement date du Régime anglais, se distingue par son lotissement en damier.

Parmi les ensembles agricoles domestiques qui ont fait l'objet d'études archéologiques, citons ceux de la ferme McCarthy, St-Colomban et de l'île Sainte-Thérèse, tous deux dans la région de Montréal. À Rimouski, des fouilles effectuées sur le site de la maison Lamontagne ont révélé des vestiges de dépendances remontant au XVIII[e] siècle.

La recherche archéologique, si elle ne fait que s'amorcer dans ce domaine, va permettre de résoudre des questions que la recherche historique laisse en suspens, de définir les modèles d'implantation des différentes régions du Québec, les modes de subsistance — culture matérielle, habitudes de consommation — et d'exploitation, par exemple.

L'implantation en milieu rural est très diversifiée, composée d'ensembles agricoles, de maisons, de dépendances, de moulins, mais aussi de villages où se concentrent les commerçants et les artisans qui approvisionnent la population locale.

Les potiers occupent une place très importante parmi les artisans. Une centaine d'ateliers de potiers sont actuellement connus au Québec. L'archéologie permet d'analyser la production de ces artisans, de connaître l'origine de leurs matières premières, leur diffusion, leur technique, la façon dont ils ont adapté au monde rural québécois des traditions européennes. Les vestiges de l'activité des artisans-potiers de la région de Saint-Denis-sur-Richelieu, qui datent des XVIII[e] et XIX[e] siècles, ont fait l'objet de recherches archéologiques.

Beaucoup d'autres sites sont rattachés à l'artisanat, au commerce et à l'industrie: ateliers de briquetiers, de verriers, de charbonniers, de forgerons, moulins à eau et à vent, qui tous ont des informations à livrer.

*Terrine de terre cuite grossière. Site du potier Charles Belleau, 1855-1889. La Baie près de Chicoutimi.*

*Insignes militaires, objets d'hygiène et quincaillerie d'architecture du XIX[e] siècle. Fort Ingall, Cabano.*

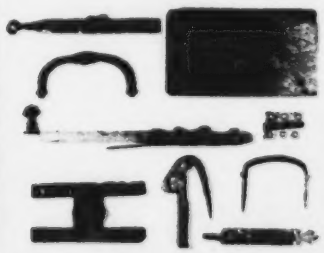

(photos: Société historique de Cabano)

*Ouvrages en maçonnerie supportant les canalisations d'eau, 1897-1921. Pulperie de Chicoutimi.*

*Fours à charbon de bois vers 1880-1900. Forges de Radnor, Mauricie.*

(photo: Archives de l'université Laval, fonds Maichelosse)

Dans le domaine du patrimoine industriel, les archéologues ont surtout étudié les lieux de transformation des produits forestiers et miniers comme la Pulperie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et les Forges du Saint-Maurice. Celles-ci représentent une des plus anciennes industries du Québec et constituent son premier village sidérurgique. Plusieurs campagnes de fouilles ont permis la découverte et l'analyse de données uniques, absentes des documents historiques, sur le développement de la technologie, le commerce, les conditions de vie des ouvriers et de leurs familles, pour une période de plus de deux siècles.

La recherche en archéologie industrielle, si elle ne fait que commencer au Québec, est très prometteuse, le patrimoine industriel québécois étant abondant et varié.

Enfin, il importe de mentionner le patrimoine subaquatique, encore peu exploité au Québec: épaves, artefacts ou structures d'aménagement. Dans le lit du fleuve Saint-Laurent, par exemple, reposent des bateaux naufragés avec leur cargaison. Des sites d'activités diverses ont été submergés à cause de l'élévation naturelle ou artificielle du niveau des eaux de nombreux lacs et rivières.

Ce bref panorama des principales recherches et découvertes archéologiques des vingt dernières années montre l'intérêt de cette discipline pour la connaissance des populations qui se sont succédé sur le sol québécois depuis des millénaires; il nous donne aussi un aperçu de tout ce que nous réservent encore notre préhistoire et notre histoire.

LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES sont partie intégrante du patrimoine culturel régional, national et mondial. Liens tangibles et directs avec le passé, ils doivent être respectés et préservés par la collectivité. Ils sont par leur nature même non renouvelables et toute perturbation les rend indéchiffrables. En nombre limité, ils disparaissent au fur et à mesure que le territoire est exploité, processus de destruction qui s'accentue de nos jours avec les nombreux aménagements urbains, énergétiques et autres.

Les vestiges archéologiques sont des ressources importantes. Ils ont une valeur dans le présent et pour le futur: une valeur symbolique en tant que souvenirs du passé, une valeur didactique en tant qu'informations sur ce passé, une valeur esthétique et enfin une valeur économique. Cette valeur toutefois dépend directement du contexte social dans lequel ils se trouvent, c'est-à-dire de l'existence ou de l'absence d'une volonté collective de les protéger.

Environ 5 000 sites archéologiques sont actuellement répertoriés à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (I.S.A.Q.), au ministère des Affaires culturelles.

Ce chiffre est révélateur de la richesse patrimoniale du territoire, mais il ne saurait faire oublier l'ampleur des recherches qui restent à effectuer. En effet, on peut évaluer à plusieurs centaines de milliers les sites qui demeurent à découvrir. Préserver les premiers et mettre les autres au jour impliquent l'existence d'une politique de gestion des ressources culturelles.

## LE DÉVELOPPEMENT DE L'ARCHÉOLOGIE AU QUÉBEC

L'intérêt pour l'archéologie au Québec est plus que centenaire. En effet, dès 1860, de nombreuses publications traitent des « curiosités » découvertes par hasard. À partir du début du XX$^{e}$ siècle et jusqu'à la fin des années 1950, des explorations archéologiques sont réalisées, essentiellement par des organismes étrangers, américains, anglais et danois, par le Musée national de l'Homme d'Ottawa et par certaines sociétés d'amateurs, dans la vallée du Saint-Laurent, le centre du Québec et l'Ungava. Ces études ont permis de mettre en lumière la diversité et l'ancienneté de l'occupation du territoire québécois.

Les années 60 voient la recherche archéologique s'intensifier au Québec: des inventaires et des fouilles sont entrepris, tant dans le domaine du préhistorique que de l'historique. Cette décennie se caractérise par la création d'instituts, de services gouvernementaux et d'associations: le Centre d'études nordiques de l'université Laval, par exemple, le Service d'archéologie du ministère des Affaires culturelles, des sociétés d'archéologues professionnels et amateurs. La création du département d'anthropologie à l'université de Montréal amorce le processus de formation d'archéologues professionnels au Québec.

Les années 70 sont marquées par une sensibilisation accrue à la nécessité de protéger l'environnement naturel et culturel. Des lois portant directement ou indirectement sur la recherche archéologique sont adoptées; des projets de recherche d'envergure sont mis sur pied dans le contexte des aménagements hydro-électriques à la baie James et des aménagements routiers en Gaspésie et sur la Côte-Nord; au Nouveau-Québec et au Labrador, par le projet Mushuau Nipi de l'université Laval et le programme Tuvaaluk de l'université du Québec à Montréal; au fort Chambly, au parc de l'Artillerie, aux fortifications de Québec et aux Forges du Saint-Maurice dans le cadre des projets de mise en valeur de Parcs Canada.

Au ministère des Affaires culturelles, le Service d'archéologie, devenu la Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, est chargé de la mise en application des articles de la Loi sur les biens culturels (1972 et 1974) qui concernent l'inventaire, la sauvegarde et la mise en valeur des biens archéologiques et de la réglementation des fouilles.

L'adoption de la Loi sur la qualité de l'environnement (1978) va renforcer les mesures de protection des ressources archéologiques; le ministère des Affaires culturelles assure le suivi de l'aspect archéologique et patrimonial dans le cadre des études d'impact obligatoires pour certains projets d'envergure. De nombreuses interventions archéologiques (études de potentiel, inventaires, fouilles, analyses) sont alors commandées par la Société d'énergie de la Baie James et Hydro-Québec, elles se déroulent surtout dans les parties septentrionales du Québec. Des compagnies privées spécialisées en archéologie voient le jour. Au cours de la même décennie se forme l'Association des archéologues du Québec (A.A.Q.).

« 3. *Paramètres*: Toute étude d'impact sur l'environnement préparée en vertu de l'article 31.2 de la Loi peut traiter des paramètres suivants:

(...)
b) un inventaire qualitatif et quantitatif des composantes de l'environnement susceptibles d'être touchées par le projet, y compris notamment la faune, la flore, les communautés humaines, le patrimoine culturel, archéologique et historique du milieu... »

(L.R.Q., c.Q-2, r.g. 3b)

Pour le territoire de la Baie James et du Nord québécois:
« 5. *Teneur*: Toute étude d'impact sur l'environnement et le milieu social préparée en vertu de l'article 160 de la Loi, doit comprendre au moins les éléments suivants (...):

(...)
c) une description du milieu social, notamment des populations (démographie, domicile, composition ethnique), l'utilisation du territoire (établissements humains, habitations, services publics, voies de communication, sites archéologiques connus, cimetières et lieux de sépulture), (...); »

(L.R.Q., c.Q-2, a.205, r.11, a.5c)

Ce contexte a favorisé le developpement de la recherche archéologique dans des régions peu ou pas connues, la mise au point de nouvelles méthodologies et de nouvelles interprétations.

À partir de la fin des années 70 s'élabore progressivement une politique orientée vers le développement régional. La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme adoptée en 1979 confirme les responsabilités des municipalités face à la planification et au contrôle de l'utilisation des ressources locales, y compris des ressources culturelles.

« Un schéma d'aménagement doit comprendre:
(...)
5° l'identification des territoires présentant pour la municipalité régionale de comté un intérêt d'ordre historique, culturel, esthétique ou écologique; »
(L.A.U., art. 5.5)

## LA GESTION DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES ET LA LOI SUR LES BIENS CULTURELS

La Loi sur les biens culturels définit le mandat du ministère des Affaires culturelles en matière de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine archéologique. La politique de sauvegarde se manifeste tout particulièrement dans la réglementation de la recherche archéologique. Il incombe en effet au Ministère (art. 35 de la Loi) de délivrer des permis de recherche archéologique. Le permis est nécessaire pour quatre types de recherche: étude de potentiel comportant une intervention directe sur le terrain, inventaire, fouille, et enfin surveillance archéologique. Tout détenteur de permis doit produire un rapport annuel sur ses activités et se conformer à des modalités précises.

*Permis pour fouilles ou relevés:*
« **35.** Nul ne peut effectuer sur un immeuble lui appartenant ou appartenant à autrui des fouilles ou des relevés aux fins de rechercher des biens ou des sites archéologiques sans avoir au préalable obtenu du ministre, un permis de recherche archéologique.
Avant de décider d'une demande de permis, le ministre prend l'avis de la Commission. »
(L.B.C. art. 35)

*Droits du détenteur:*
« **36.** Le permis de recherche archéologique autorise son détenteur à effectuer des fouilles ou des relevés aux endroits qui y sont spécifiés conformément aux conditions déterminées par règlement du gouvernement. »
(L.B.C. art. 36)

*Rapport annuel:*
« **39.** Le détenteur d'un permis de recherche archéologique doit faire au ministre, selon les modalités déterminées par le gouvernement, un rapport annuel de ses activités. »
(L.B.C. art. 39)

En effet, la démarche archéologique, qui utilise des méthodes, des techniques et des analyses spécialisées, est soumise à des normes de qualité; elle doit être réalisée dans les meilleures conditions possible, avec des moyens adéquats, par des professionnels reconnus. Sinon, la communauté scientifique et le public risquent de perdre à tout jamais des données essentielles à la reconstitution de leur passé.

Espérer protéger les ressources est cependant illusoire sans une politique de prévention par repérage des sites et des biens archéologiques. C'est pourquoi le Ministère a le mandat de les inventorier. Il s'est doté d'une banque de données informatisée, l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (I.S.A.Q.), qui regroupe des informations sur les caractéristiques géographiques des sites, leur contenu, leur état, leur appartenance culturelle et les types d'intervention dont ils ont fait l'objet. Ces informations sont extraites des rapports de terrain qu'exige la Loi et dont le contenu est précisé dans le Règlement sur la recherche archéologique (art. 11). Elles sont essentielles à la gestion efficace des ressources archéologiques.

Certains biens ou sites archéologiques peuvent aussi faire l'objet d'une reconnaissance ou d'un classement (art. 8), mesures légales qui sont prises à la demande de spécialistes, des citoyens ou des municipalités.

La souplesse qui découle de l'informatisation de l'Inventaire rend son accès facile aux promoteurs assujettis aux études d'impact dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement; aux responsables municipaux pour l'élaboration des schémas d'aménagement prévus dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme; aux chercheurs; aux ministères dont les projets d'interventions sur le territoire peuvent avoir un impact sur les ressources archéologiques. D'ailleurs, on ne saurait trop insister sur le fait que devant des projets de ce type, il ne suffit pas de s'en tenir aux sites archéologiques connus si l'on vise une conservation et une mise en valeur réelles du patrimoine. Bien plus, il faut faire une étude de potentiel, un inventaire sur le terrain et, si nécessaire, assurer la surveillance archéologique des travaux.

L'inventaire, la sauvegarde et la mise en valeur des ressources archéologiques ne peuvent se faire unilatéralement. Ils exigent la collaboration de tous, collaboration qui devrait se manifester par exemple, dans le cas de découvertes fortuites. Bien sûr, la Loi stipule que toute personne qui découvre un site archéologique doit en aviser le ministère des Affaires culturelles dans les plus brefs délais (art. 40). Mais la Loi sur les biens culturels ne peut, par des moyens coercitifs seuls, assurer la protection des ressources archéologiques. C'est à la responsabilité des municipalités, des groupes de citoyens et des personnes qu'il faut faire appel.

*Avis de découverte:*
« 40. Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai. »

(L.B.C. art. 40)

En cas de découverte fortuite, sur la terre ferme ou sous l'eau, il faut en localiser l'emplacement précis sur une carte, éviter de toucher aux vestiges, faire des photos si possible, et aviser immédiatement la direction régionale des Affaires culturelles. Celle-ci dépêchera sur les lieux un archéologue qui évaluera le site: sa superficie approximative, son état, son appartenance culturelle. S'il y a menace de destruction, l'archéologue recommande une intervention. Le site découvert est ensuite enregistré à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec et vient ainsi enrichir le patrimoine régional et national.

## Les services

Qu'advient-il maintenant du contenu des sites archéologiques, c'est-à-dire des vestiges matériels, ces documents uniques, témoins palpables d'événements passés? Une fois exhumés, ils sont souvent extrêmement vulnérables et peuvent être détruits irrémédiablement. C'est pourquoi un des mandats du ministère des Affaires culturelles est de fournir l'aide technique et l'expertise nécessaires à la préservation et à la mise en valeur des biens culturels, en particulier des collections archéologiques. Divers services existent à cet effet.

Le Centre de conservation du Québec fournit des expertises sur les objets qui lui sont soumis pour examen par les archéologues et les gestionnaires des collections. Même s'ils ont déjà été provisoirement protégés sur le terrain, certains vestiges archéologiques doivent subir d'autres traitements qui garantissent leur préservation à long terme. Le Centre effectue aussi, au besoin, des traitements physiques et même chimiques de conservation et de restauration des objets archéologiques.

Le Laboratoire d'archéologie du Ministère a pour fonction essentielle l'analyse scientifique et l'interprétation des collections archéologiques. Il assume aussi un rôle de diffusion et d'information puisqu'il se charge de constituer des collections de référence et une banque de documentation en culture matérielle, mises à la disposition des intervenants qui en font la demande au Service du patrimoine.

Enfin, les collections, une fois traitées, analysées, interprétées, sont entreposées à la Réserve des collections, gérée par le Service du patrimoine du ministère des Affaires culturelles. Elles peuvent alors être prêtées aux organismes intéressés, que ce soient des musées ou des municipalités qui désirent organiser des expositions, ou encore des universités qui en ont besoin pour leurs recherches.

*Principales étapes de la restauration d'un boulet de canon en fonte.*

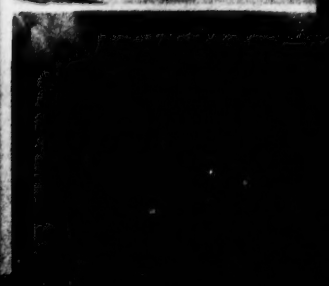

LE MINISTÈRE des Affaires culturelles s'est donc donné les moyens de remplir son mandat de conservation et de mise en valeur des ressources archéologiques. Cependant, la nature et la qualité de son action sont intimement liées au contexte social dans lequel il intervient et à la réponse, c'est-à-dire à la compréhension et à l'appréciation qu'il reçoit du public.

L'intérêt de la collectivité est de plus en plus marqué depuis quelques années, si l'on en juge par le nombre croissant de partenaires qui se préoccupent de la sauvegarde de notre patrimoine archéologique.

Ainsi, l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement favorise par le biais d'études d'impact, la participation de nombreux intervenants à la conservation et à la mise en valeur des ressources archéologiques: Hydro-Québec, la Société d'énergie de la Baie James, le ministère des Transports, le ministère de l'Environnement, et diverses compagnies privées. Les travaux reliés à ces études entraînent la mise au jour de nombreux sites qui vont enrichir la banque de données de l'Inventaire et permettent d'acquérir de l'information sur des zones encore inconnues des archéologues.

De même, on voit s'affirmer une volonté de planifier et de rationaliser l'aménagement du territoire et l'utilisation des ressources. La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme par exemple, a rendu officiel un nouveau cadre de fonctionnement: une approche régionale respectueuse des particularités locales et qui prévoit la concertation de tous les intervenants en matière d'aménagement du territoire municipal.

Soulignons que depuis 1980, tous les ministères et organismes gouvernementaux qui participent à l'aménagement des terres publiques — y compris le ministère des Affaires culturelles — ont été invités par le ministère de l'Énergie et des Ressources à participer à la confection de « plans d'affectation » régionaux. Ces plans constitueront un élément important pour l'élaboration des schémas d'aménagement des municipalités régionales de comté.

Dans le cadre de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les directions régionales du ministère des Affaires culturelles sont appelées à fournir une aide technique et financière aux municipalités et aux municipalités régionales de comté, notamment dans le domaine de l'identification du patrimoine, et plus particulièrement des biens archéologiques. C'est pourquoi elles produisent des documents synthèses destinés à faciliter l'inclusion de la dimension archéologique dans les schémas d'aménagement.

L'assistance du Ministère peut aussi déboucher sur une collaboration avec l'un ou l'autre des organismes qui interviennent sur le territoire. Ainsi, la Société québécoise d'assainissement des eaux et les municipalités de Desbiens et Chambord ont conclu une entente avec le Ministère pour un inventaire archéologique de l'embouchure de la rivière Métabetchouan. Certaines municipalités et municipalités régionales de comté de l'Outaouais (Val-des-Monts, Vallée-de-la-Gatineau) ont fait effectuer des études de

potentiel archéologique sur leur territoire. Loin d'être interdites, les zones à potentiel constituent une sorte de réserve archéologique et peuvent être intégrées à des aires de récréations ou à des parcs.

À l'échelon municipal, la collaboration se matérialise essentiellement par la conclusion d'ententes concernant la mise en valeur des ressources archéologiques. Citons, à titre d'exemple, celle qui a été conclue entre le Ministère et la Ville de Montréal et qui a permis d'effectuer des recherches archéologiques dans le Vieux-Montréal, de réaliser des expositions, des publications... L'entente avec la Ville de La Prairie, pour un sauvetage archéologique sur l'emplacement d'un projet de construction a permis la découverte d'un site d'habitation iroquoïen. Enfin, la création d'un centre d'interprétation à Pointe-du-Buisson a été rendue possible grâce à l'appui de la municipalité de Melocheville.

De plus en plus d'étudiants et de non-initiés encadrés par des professionnels participent, par ailleurs, à des recherches archéologiques sur la Basse-Côte-Nord, à Grandes-Bergeronnes, dans le Vieux Montréal...

Le Ministère, représenté par ses directions régionales, s'associe également avec des partenaires privés auxquels il accorde une aide financière: l'Institut culturel Avataq, le Conseil Attikamek-Montagnais, l'Administration régionale crie; ces organismes autochtones peuvent ainsi prendre en charge leurs propres recherches archéologiques. Le Ministère travaille de pair avec des groupes associatifs: Société d'histoire et d'archéologie de Côteau-du-Lac, Société d'archéologie et de numismatique de Montréal, Société historique du canton de Brest, Association des archéologues du Québec et Conseil des monuments et sites du Québec.

Actif sur le plan interministériel, le Ministère intervient aussi dans des projets qui ne sont pas soumis à la Loi sur la qualité de l'environnement et qui pourtant menacent les ressources archéologiques: avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche qui souhaite intégrer la variable archéologique à ses projets de développement de parcs.

Enfin, dans le domaine de l'éducation et de la formation, les directions régionales du Ministère collaborent avec plusieurs universités: avec l'université du Québec à Montréal et à Chicoutimi, pour l'école de fouille de Grandes-Bergeronnes, avec l'université Laval, pour le site du palais de l'Intendant à Québec, avec l'université de Montréal, pour l'école de fouille de Pointe-du-Buisson.

On le constate, de grands pas ont été faits depuis une vingtaine d'années dans le domaine de l'archéologie au Québec. Les universités forment maintenant des spécialistes, les archéologues professionnels sont regroupés, les ressources techniques et matérielles se sont structurées, le Gouvernement s'est donné des lois et il a mis sur pied des services centraux et régionaux qui tous ont pour but de garantir la préservation des traces matérielles de notre héritage culturel.

Cependant, aucune mesure gouvernementale ne saurait remplacer la curiosité du passé, l'intérêt de la collectivité pour ses origines. Espérons que cet intérêt ira croissant, stimulé par les résultats obtenus jusqu'à présent et par tout ce qui reste encore à découvrir.

# QUELQUES RÉFÉRENCES POUR EN SAVOIR PLUS

Nous présentons ici quelques ouvrages, articles, documents écrits et audiovisuels consacrés à l'archéologie en général, à ses méthodes, à l'évolution des cultures dans le Nord-Est américain, plus particulièrement au Québec. Nous y joignons une liste de quelques revues et collections qui ont consacré des articles ou des numéros à l'archéologie.

## DOCUMENTS ET OUVRAGES GÉNÉRAUX


BANDI, H.G.
« L'Alaska, porte d'entrée la plus ancienne du Nouveau-Monde », *Bulletin de la Société suisse des Américanistes*, Vol. 29, 1965.

CAMPS, G.
*Manuel de recherche préhistorique*, Paris, Doin, 1979.

CHAPDELAINE, C. (éd.)
Images de la préhistoire du Québec, *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. VII, nos 1-2, 1978.

CERAM, C.W.
*Le premier Américain*, Paris, Fayard, 1972.

CLAIRBORNE, R.
*Les premiers Américains*, Time-Life International, Nederland, 1973.

GIROUARD, L.
« Les routes d'eau des premiers hommes du Québec », *Eau du Québec*, Vol. 15, no 3, août 1982.

MARTIJN, C.A.
« État de la recherche en préhistoire du Québec », *Revue de géographie de Montréal*, Vol. XXVIII, no 4, 1974.

MCGHEE, R.
*Canadian Arctic Prehistory*, Ottawa, Musée national de l'Homme, 1978.

MOBERG, C.A.
*Introduction à l'archéologie*, Paris, Maspéro, 1976.

MOUSSETTE, M.
« L'archéologie historique et l'histoire de la culture matérielle », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. IV, nos 4-5, 1974.

PICARD, F.
*Les traces du passé*, Sillery, Les Dossiers de Québec-Science, 1979.

PLUMET, P.
« L'origine des Esquimaux », *La Recherche*, no 146, juillet-août 1983.

SCHNAPP, A.
*L'archéologie aujourd'hui*, Paris, Hachette, 1980.

WRIGHT, J.V.
*Quebec Prehistory*, Ottawa, Musée national de l'Homme, 1979.


## MONOGRAPHIES


BARRÉ, G.
*Cap-Chat (DgDg-1): un site du sylvicole moyen en Gaspésie*, collection Cahiers du patrimoine, no 1, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1978.

CHAPDELAINE, C.
*La maison longue iroquoïenne de Lanoraie*, collection Les Retrouvailles, no 12, Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1985.

CHEVRIER, D.
*La préhistoire de la région de la Moisie*, collection Cahiers du patrimoine, no 5, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1978.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE,
*Pointe-du-Buisson 4: quarante siècles d'archives oubliées*, Recherches amérindiennes au Québec, 1982.

CLERMONT, N., C. CHAPDELAINE, et G. BARRÉ,
*Le site iroquoïen de Lanoraie: témoignage d'une maison-longue*, Recherches amérindiennes au Québec, 1983.

ETHNOSCOP
*L'occupation amérindienne en Abitibi-Témiscamingue*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1984.

GIROUARD, L.
*Station 2, Pointe-aux-Buissons*, collection Cahiers du patrimoine, n°2, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1975.

MAROIS, R.J.M.
*Les schèmes d'établissement à la fin de la préhistoire et au début de la période historique: le Sud du Québec*, collection Mercure, n° 17, Ottawa, Musée national de l'Homme, Commission archéologique du Canada, 1974.

PICARD, F.
*Le patrimoine maritime au Québec. État de la situation et recommandations*, Québec, Commission des biens culturels, Ministère des Affaires culturelles, 1983.

PROVENCHER, J.
*Le patrimoine agricole et horticole au Québec. État de la situation et recommandations*, Québec, Commission des biens culturels, Ministère des Affaires culturelles, 1984.

TREMBLAY, K.
*Banque de données en archéologie historique*, 700 fiches documentaires informatisées déposées à Québec, Université Laval, 1983.

TUCK, J. et R. GRENIER
« A 16th Century Basque Whaling Station in Labrador », *Scientific American*, Vol. 245, n° 5, 1981.

## DOCUMENTS AUDIO-VISUELS

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
*Baie James, 5 000 ans d'histoire*, film 16 mm, 28 minutes, 1982.

RADIO-QUÉBEC ESTRIE ET MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
*Terre et mémoire*, film 16 mm et vidéocassette, 55 minutes, 1983.

VIDÉANTHROP
*Les techniques de fouille d'un site préhistorique*, 80 diapositives commentées, Montréal, Vidéanthrop inc., 1979.

*Les Iroquoïens: premiers agriculteurs du Nord-Est*, diaporama, 11 minutes, Montréal, Vidéanthrop inc., 1974.

*Préhistoire des habitants du Québec arctique*, diaporama, 11 minutes, Montréal, Vidéanthrop inc., 1979.

## REVUES

*Anthropologie et Sociétés*
*Archéologia*
*Dossiers de l'archéologie*
*Études / Inuit / Studies*
*La Recherche*
*Recherches amérindiennes au Québec*
*Science et Avenir*
*Scientific American*
*The Beaver*

## COLLECTIONS

*Civilisation du Québec*
Ministère des Affaires culturelles

*Collection Mercure*
Musée national de l'Homme

*Histoire et Archéologie*
Parcs Canada

*Les Cahiers du patrimoine*
Ministère des Affaires culturelles

*Les Dossiers du patrimoine*
Ministère des Affaires culturelles

*Les Retrouvailles*
Ministère des Affaires culturelles

*Lieux historiques canadiens, Cahiers d'archéologie et d'histoire*
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

*Paléo-Québec*
Université du Québec à Trois-Rivières et à Montréal

# GLOSSAIRE

***Archéomagnétisme:***

Méthode de datation fondée sur les variations du champ magnétique terrestre au cours des siècles. Elle permet l'établissement d'une chronologie grâce à la fossilisation du champ magnétique lors du refroidissement des roches éruptives et des terres cuites. En l'associant à d'autres méthodes de datation, carbone 14 et potassium-argon, elle donne des résultats intéressants.

***Bassin hydrographique:***

Espace géographique alimentant un cours d'eau et drainé par lui.

***Botanique:***

Science qui a pour objet l'étude des végétaux.

***Carbone 14 ($^{14}C$):***

Méthode de datation la plus connue et la plus utilisée en archéologie. Elle ne s'applique qu'à des matières organiques contenant du carbone. Il faut environ 5 730 ans, après la mort d'un organisme, pour que la moitié des particules radioactives qu'il contient se désintègre, et encore 5 730 ans pour que la moitié de ce qui reste disparaisse, et ainsi de suite. En mesurant la radioactivité de matières carbonées actuelles, on détermine l'activité au temps zéro soit, par convention, en 1950 ap. J.-C.. On peut alors la comparer à la radioactivité résiduelle d'une autre matière carbonée, « morte », celle-là. C'est le rapport de la seconde à la première qui permet de calculer le temps écoulé depuis la « mort ». La méthode a une précision de 100 à 500 ans.

***Carroyage:***

Technique de découpage arbitraire horizontal de l'espace englobant un site archéologique. Elle consiste à diviser le terrain en carrés au moyen de lignes. Certaines de ces lignes sont marquées par des cordeaux. La dimension des carrés dépend de la nature du site, de la densité des vestiges, etc. Les artefacts étant localisés à l'intérieur des carrés, cette technique permet de reconstituer la répartition des vestiges archéologiques.

***Datations:***

Elles peuvent être relatives ou absolues. Dans les deux cas, les vestiges doivent être en contexte pour que les datations obtenues soient valables. Les datations relatives font référence à l'altitude du site et à la profondeur des vestiges. Les datations absolues signifient que des âges précis peuvent être attribués à certains vestiges grâce à des techniques physico-chimiques.

Il y a plusieurs façons d'exprimer le temps écoulé:

| | | |
|---|---|---|
| **4 500** | **A.A. (avant aujourd'hui)**<br>**B.P. (before present)** | **signifie 4 500 ans avant aujourd'hui (avant 1950)** |
| **3 200** | **av. J.-C. (avant Jésus-Christ)**<br>**B.C. (before Christ)** | **signifie 3 200 ans avant Jésus-Christ** |
| **1 200** | **ap. J.-C. (après Jésus-Christ)**<br>**A.D. (Anno Domini: de l'an du Seigneur)**<br>**A.C. (After Christ)** | **signifie 1 200 ans après Jésus-Christ** |

***Dendrochronologie:***

Méthode de datation basée sur l'analyse des cercles de croissance des arbres. Dans une région donnée, les arbres d'une même espèce seront influencés de la même manière par les conditions climatiques. On retrouvera le même rythme de croissance, donc le même nombre d'anneaux concentriques dans tous les individus. L'addition annuelle d'un nouvel anneau permet aux scientifiques de mettre en corrélation les anneaux d'un arbre mort avec ceux d'un arbre vivant: les plus vieux du premier correspondront par exemple aux plus jeunes du second.

***Dépôts meubles:***

(ou sédiments) Tout matériau transporté, puis déposé.

***Écologie:***

Étude des interactions et des inter-relations qui existent entre le milieu organique et inorganique et les êtres vivants.

***Écorégion:***

Unité écologique de territoire qui se définit comme une grande zone dans laquelle la végétation manifeste une constante dans sa composition.

***Élutriation:***

Technique de récolte basée sur la propriété des vestiges végétaux et osseux d'être souvent moins denses que l'eau. Elle utilise un courant d'eau de faible débit qui dégage la matrice des écofacts et leur permet de flotter.

***Étalonnage:***

Établissement de la radioactivité moyenne d'échantillons actuels qui permet leur comparaison avec celle des échantillons archéologiques.

***Géologie:***

Science qui a pour objet l'étude de la composition, de la structure et de l'évolution de la terre, ainsi que des processus qui se déroulent au sein de ses enveloppes gazeuse, liquide et rocheuse.

***Géomorphologie:***

Science qui a pour objet l'étude des formes de la terre, de leur genèse, de leur évolution et de leur dynamisme.

***Hydratation de l'obsidienne:***

Méthode de datation précise, limitée aux objets faits de matière vitrifiée (obsidienne, verre). Elle consiste à mesurer leur absorption d'eau. Comme le degré d'hydratation dans un type donné de verre est fixe, la profondeur à laquelle on peut détecter l'humidité dans l'objet étudié révèle son âge.

***Matrice:***

Sol qui renferme les éléments archéologiques. Ce sol possède des caractéristiques pédologiques et sédimentologiques particulières qu'il faut identifier pour distinguer les éléments naturels des éléments reliés à l'occupation humaine.

***Palynologie:***

Science qui a pour objet l'étude des pollens en général et plus particulièrement des résidus de pollens contenus dans les sédiments.

***Pédologie:***

Science des sols, de leur genèse et de leur dynamique.

***Pétrographie:***

Science qui a pour objet l'étude des roches c.-à-d. la détermination de leur composition minéralogique et chimique, de leurs propriétés physiques, de leur formation.

***Potassium-argon:***

Méthode de datation très utilisée en géologie. Elle repose sur le comptage de la radioactivité résiduelle d'un isotope du potassium (K40). En se désintégrant, ce dernier libère de l'argon, très lentement. Son activité s'enregistre même après 2 à 3 millions d'années.

***Racémisation des acides aminés:***

Cette méthode de datation très récente est précise, mais assez complexe. Elle repose sur le fait que les protéines synthétisées dans les êtres vivants sont constituées de 20 acides aminés: ceux-ci se présentent sous la forme lévogyre, c.-à-d. qu'ils font dévier la lumière vers la gauche. Un échantillon d'acide aminé extrait du milieu vivant aura tendance à se transformer en un mélange optiquement inactif: c'est la racémisation. En connaissant la vitesse de racémisation de l'un des acides aminés contenus dans un objet archéologique et en mesurant sa rotation, on peut arriver à connaître son âge.

***Sédimentologie:***

Science qui étudie la composition des sédiments ainsi que leurs relations avec les milieux où ils se sont formés.

***Sondage:***

Technique d'investigation sur le terrain qui consiste à extraire des échantillons de la matrice afin de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques enfouis.

***Tamisage:***

Technique de récolte de vestiges archéologiques qui consiste à séparer les éléments fins des éléments grossiers au moyen d'un tamis.

***Tectonique:***

Étude des mouvements donnant naissance aux structures; par exemple, tout soulèvement ou affaissement de l'écorce terrestre provoquant des plissements, des glissements, des cassures et des failles.

***Thermoluminescence:***

Méthode de datation basée sur la transformation à la cuisson de certains atomes des minéraux qui composent l'argile. Ce phénomène produit de la lumière d'où le nom de thermoluminescence. Si une couche archéologique contient des tessons de poterie ou des pierres brûlées, il est possible de la dater en étudiant leur thermoluminescence naturelle dont l'intensité est proportionnelle au temps écoulé depuis le moment de leur dernier chauffage.

***Traite:***

Mode d'échange de biens manufacturés contre des produits de la chasse et du piégeage qui s'est établi en Nouvelle-France à partir du XVII[e] siècle entre les populations autochtones et les commerçants européens.

***Typologie:***

Méthode de classification destinée à regrouper les objets archéologiques par ensembles signifiants de caractères (forme, fonction, technologie, matière...).

***Zoologie:***

Discipline des sciences naturelles qui a pour objet l'étude des animaux sur les plans anatomique, physiologique et évolutif.

## L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHÉOLOGIE DANS LES UNIVERSITÉS AU QUÉBEC

**Université de Montréal**
Département d'anthropologie
Case postale 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

**Université du Québec à Chicoutimi**
Département des études amérindiennes
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1

**Université du Québec à Montréal**
Bureau du registraire
1255, rue Saint-Denis, R-750
Case postale 8888, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3P8

**Université du Québec à Trois-Rivières**
Bureau du registraire
Case postale 500
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H7

**Université Laval**
Bureau du secrétaire général
Pavillon Bonenfant
Québec (Québec)
G1K 7P4

**Université Mc Gill**
Département d'anthropologie
855, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 2T7

## OÙ TRAVAILLENT LES ARCHÉOLOGUES AU QUÉBEC?

**Dans des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux:**
- Hydro-Québec
- Ministère des Affaires culturelles du Québec
- Ministère des Transports du Québec
- Parcs Canada

**Dans des organismes autochtones:**
- Administration régionale crie
- Conseil Attikamek-Montagnais
- Institut culturel Avataq

**Dans des établissements d'enseignement:**
- Université de Montréal
- Université du Québec à Chicoutimi
- Université du Québec à Montréal
- Université du Québec à Trois-Rivières
- Université Laval, à Québec
- Université McGill, à Montréal
- Certains Cégeps

**Dans le secteur privé:**
- Firmes spécialisées en archéologie
- Firmes spécialisées en aménagement du territoire

De nombreux archéologues professionnels autonomes sont engagés pour des projets spécifiques par les différents organismes cités ci-dessus, ainsi que par les municipalités et les municipalités régionales de comté.

## ASSOCIATIONS ET ORGANISMES ACTIFS DANS LE DOMAINE DE L'ARCHÉOLOGIE AU QUÉBEC

- L'Association des archéologues du Québec (A.A.Q.)
- L'Association canadienne d'archéologie (A.C.A.)
- Le Conseil des monuments et sites du Québec (C.M.S.Q.)
- La Fondation canadienne pour la protection du patrimoine
- La Fédération des sociétés d'histoire du Québec (F.S.H.Q.)
- La Société d'archéologie de la Nouvelle-France (S.A.N.F.)

## ADRESSES UTILES

### AIDE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DÉCOUVERTES FORTUITES

**Directions régionales du ministère des Affaires culturelles**

**Direction régionale de l'Est du Québec**
Ministère des Affaires culturelles
337, rue Moreault
Rimouski (Québec)
G5L 1P4
Tel: (418) 722-3650

**Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean**
Ministère des Affaires culturelles
930, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1
Tél: (418) 549-9535

**Direction régionale de Québec**
Ministère des Affaires culturelles
225, Grande-Allée Est
Rez-de-Chaussée, Bloc C
Québec (Québec)
G1R 5G5
Tél: (418) 643-4594

**Direction régionale de la Mauricie-Bois-Francs**
Ministère des Affaires culturelles
100, rue Laviolette
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9
Tél: (819) 374-6205

**Direction régionale de l'Estrie**
Ministère des Affaires culturelles
740, rue Galt Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1H 1Z3
Tél: (819) 565-1753

**Direction régionale de Montréal**
Ministère des Affaires culturelles
454, place Jacques-Cartier
Montréal (Québec)
H2Y 2B3
Tél: (514) 873-5101

**Direction régionale de l'Outaouais**
Ministère des Affaires culturelles
170, rue de l'Hôtel-de-Ville
Édifice Jos Montferrand
Hull (Québec)
J8X 4C2
Tél: (819) 770-2118

**Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue**
Ministère des Affaires culturelles
1, 9e Rue
Noranda (Québec)
J9X 2A9
Tél: (819) 762-6517

**Direction régionale de la Côte-Nord**
Ministère des Affaires culturelles
625, boulevard Laflèche
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1C5
Tel: (418) 589-6979

**Direction régionale du Nouveau-Québec**
Ministère des Affaires culturelles
225, Grande-Allée Est
2e étage, Bloc B
Québec (Québec)
G1R 5G5
Tél: (418) 643-7658

### DEMANDE DE PERMIS PRÊT DES COLLECTIONS

**Service du patrimoine**
Ministère des Affaires culturelles
225, Grande-Allée Est
2e étage, Bloc C
Québec (Québec)
G1R 5G5
Tél: (418) 643-7044

Ont collaboré, à divers titres, à la réalisation de cette brochure les personnes et les organismes suivants:

William Moss, archéologue-consultant
Monique Barriault, Direction régionale de Montréal
Gilles Samson, archéologue, Service du patrimoine
Carole Thibault, archéologue, Service du patrimoine

Administration régionale crie
Archéotec Inc.
Cérane Inc.
Conseil Attikamek-Montagnais
Corporation du Bourg de Pabos
Hydro-Québec
Ministère des Transports du Québec
Municipalité de la Côte Nord du golfe Saint-Laurent
Musée du Bas-Saint-Laurent
Musée des Sept-Iles
Musée national de l'Homme
Recherches amérindiennes au Québec
Société d'archéologie et de numismatique de Montréal
Société d'énergie de la Baie James
Société historique de Cabano
Université du Québec à Montréal et à Chicoutimi
Université McGill
Université Laval
Vidéanthrop Inc.
Ville de Chicoutimi
Ville de Montréal
Ville de Trois-Rivières

Les illustrations de cette brochure ont été tirées de rapports de recherche que le lecteur pourra consulter dans les centres de documentation du ministère des Affaires culturelles ou des organismes impliqués dans la recherche archéologique.